Elections régionales 14 & 21 MARS 2010

Programme du rassemblement des écologistes
liste menée par Jean-François Caron

Economie, santé, nature
Transformer nos vies

L'écologie, nous avons tout à y gagner.

EUROPE ÉCOLOGIE
Région Nord-Pas de Calais

SOMMAIRE

PRIORITÉ N° 1

Transformer l'économie du Nord-Pas-de-Calais P 4

Axe 1 Anticiper pour ne pas subir : automobile, commerce, grande distribution P 5
Axe 2 Développer et profiter des activités de l'après-pétrole P 7
Axe 3 Alimentation : le retour des paysans pour une nourriture saine P 8
Axe 4 Développer les activités du lien et de l'humain, encourager une économie sociale et solidaire P 10
Axe 5 Pour plus d'emplois, changer le travail P 11

Arrêter de faire plus, faire mieux P 11
Des contrats de conversion écologique et sociale pour tous les territoires P 12

PRIORITÉ N°2

Restaurer la nature pour protéger les humains P 14

Axe 1 Lutter contre le réchauffement climatique et préparer l'après-pétrole P 15
Axe 2 Stopper les épidémies modernes et améliorer notre santé P 20
Axe 3 Pour éviter la double peine environnementale et sociale, restaurer la biodiversité P 22

Grands projets régionaux : la fin de la démesure P 25

PRIORITÉ N°3

Prendre soin de nous P 26

Axe 1 Construire une démocratie régionale renouvelée P 27
Axe 2 L'éducation n'est pas une marchandise P 28
Axe 3 Gagner sa vie à la changer P 30
Axe 4 Améliorer les conditions d'étude à l'université P 31
Axe 5 Histoire de vivre ensemble, la culture dans tous ses états P 32
Axe 6 Face à l'Europe forteresse, une région hospitalière P 34
Axe 7 Solidaire ici, solidaire là-bas P 35

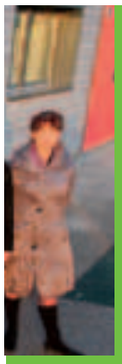

Transformer nos vies, prendre soin de nous

Mercredi 21 mars 2040. Des températures encore fraîches, mais un soleil tenace sur une région transformée : la création de pôles d'innovation sur les éco-matériaux, la réhabilitation thermique des bâtiments, les énergies renouvelables et la dépollution ont engendré des milliers d'emplois d'artisans, d'ouvriers qualifiés et d'ingénieurs. Presque tous les logements ont été restaurés, en priorité dans les quartiers populaires. Le confort, la santé et les factures s'en trouvent nettement améliorés.

Le plan régional pour une agriculture paysanne et durable a porté ses fruits : la plupart des exploitations se sont tournées vers le bio, de nouvelles fermes et des milliers d'emplois ont été créés. On mange et on se porte mieux. Comme les paysans, un grand nombre d'entreprises sont organisées en circuits courts, avec des filières de distribution locales, recréant ainsi du lien entre producteurs et consommateurs. D'autres modes de transport ont été mis en place : des péniches, des trains et, pour les derniers kilomètres, des véhicules propres. Côté voyageurs, on peut parcourir la région avec un seul ticket : en train, en tram-train, en bus ou avec une voiture partagée.

En ville, sur les toits, sur les façades, dans les rues, des arbres, des buissons, des fleurs ont été plantés. L'air est plus pur et la vie plus douce. L'expression culturelle est tonique et riche, forte du croisement des cultures. C'est d'ailleurs devenu un facteur d'attractivité majeur : l'art de vivre ensemble en Nord-Pas-de-Calais. La nature, enfin, a été restaurée, pas seulement pour la joie d'une balade en forêt mais pour tous les services qu'elle nous rend : la filtration de l'eau dans les zones humides reconstituées nous a permis d'économiser des sommes considérables en traitement et dépollution. En replantant des arbres, nous avons capté des milliers de tonnes de carbone tout en encourageant la filière bois, très créatrice d'emplois.

Rêve ? Oui, et je le revendique. L'urgence sociale, climatique et environnementale, de même que la fin annoncée du pétrole, appellent de notre part des réponses fortes et rapides. Pour agir, pour anticiper les inéluctables mutations qui s'annoncent, nous avons besoin d'une vision, d'une ligne, d'un espoir. Face à ces défis, les propositions des autres partis politiques relèvent de la rustine, de l'accompagnement d'un système mortifère, le libéral productivisme, voire d'une fuite en avant.

Notre monde est en crise, les inégalités n'ont jamais été aussi scandaleuses, l'équilibre biologique qui nous permet de vivre sur Terre n'a jamais été aussi proche de se rompre. La situation est grave mais nous ne sommes pas démunis.
Les Verts ont expérimenté, à la tête de la Région, dans les villes et les agglomérations, des solutions crédibles et reproductibles. Avec l'ensemble de la famille écolo, avec le Mouvement écologiste indépendant, avec Rassemblement citoyen, avec les personnalités engagées qui pensent qu'il est temps d'agir, nous vous proposons de passer à la vitesse supérieure et d'entamer dès maintenant la transformation écologique de notre région.

Tout n'est pas écrit, nous inventerons ensemble, nous avancerons pas à pas.
Mais nous avons ce qui permet aux humains de se dépasser et de progresser depuis que le monde est monde : un rêve.

En mars 2010, nous pouvons prendre le chemin d'un autre avenir.

Jean-François Caron
Tête de liste Europe Écologie Nord-Pas-de-Calais

PRIORITÉ N°1
Transformer l'économie du Nord-Pas-de-Calais

Changer de modèle, repenser la richesse

L'urgence climatique, la fin annoncée du pétrole et l'augmentation de la pauvreté nous obligent à changer de modèle. Sous peine de cataclysmes et d'effondrement économique, nous devons inventer des façons de produire, d'échanger et de consommer nettement moins gourmandes en énergies fossiles (le pétrole, le gaz et le charbon).

Ce changement doit s'accompagner d'une révolution dans notre façon de compter.
Le produit intérieur brut (PIB) est aujourd'hui le seul étalon de la richesse des nations et des territoires. Sa croissance est devenue le seul horizon de nos sociétés.

Or, ce PIB est un monstre froid et aveugle.
Un pétrolier souille nos côtes, une industrie empoisonne les sols et les habitants (Metaleurop, Stein, etc.), il faut dépenser des millions pour nettoyer et restaurer ?
C'est de la croissance. Des fauteuils fabriqués en Chine dans des conditions sociales et environnementales désastreuses provoquent de douloureuses allergies qui devront être prises en charge ?
Tant que ça se vend, c'est encore de la croissance. Les inégalités sont en hausse, les plans sociaux redoublent et la dégradation de l'environnement met notre avenir en danger ?
Le PIB ne distingue rien d'autre qu'une colonne de chiffres.

Il est temps de sortir de cet aveuglement.
Il est des valeurs et des biens que le modèle actuel ignore : le bien-être des individus, leur niveau de formation, leur état de santé, les conditions de travail, la qualité de l'air, la pureté de l'eau.

Il faut redonner du sens au mot richesse.
Au Conseil régional, les élus Verts ont travaillé à la définition d'autres indicateurs et d'autres modes d'intervention de la puissance publique pour favoriser l'avènement d'une économie plus juste, plus respectueuse des humains et de la nature.

La Région injecte chaque année 134 millions d'euros d'aides directes et plus de 500 millions d'euros de commandes publiques dans l'économie. Elle est, de par la loi, chef de file de l'action économique régionale. Nous disposons donc de puissants moyens d'intervention pour assurer la transformation de l'industrie automobile, préparer notre économie aux activités de l'après-pétrole, convertir l'agriculture régionale et permettre à chacun et chacune de se former, en toute sécurité, tout au long de la vie.

Les propositions que nous déclinons ici obéissent toutes à la même philosophie : agir pour que richesse rime avec justice sociale, préservation de l'environnement et recherche du bien-être.

AXE 1

Anticiper pour ne pas subir : automobile, commerce, grande distribution

PROPOSITION 1

→ Voitures propres, nouveaux véhicules, transports en commun : des milliers d'emplois

L'industrie automobile, sous-traitants compris, emploie 50 000 personnes dans la région, principalement dans le bassin minier. Pour soutenir cette filière, menacée à court terme par l'explosion des prix du pétrole, la Région doit aider à la mise au point de véhicules et de procédés propres.
Mais ceux qui promettent le miracle technologique de la voiture verte pour surtout ne rien changer aux errements d'une industrie aveuglée par la recherche du profit nous mentent. Un embouteillage de voitures électriques reste une nuisance, l'étalement urbain même en voiture sans essence reste destructeur de biodiversité. Au lithium ou hybride, le mode de propulsion reste générateur de gaz à effets de serre, notamment du fait de l'extraction et de la transformation des minerais composant les batteries.
Si la voiture individuelle n'est pas appelée à disparaître, son usage doit radicalement changer. L'heure est aux transports en commun, aux nouveaux véhicules, aux voitures partagées et aux modes de déplacement doux, autant de secteurs fortement créateurs d'emplois.
Ce tournant majeur sera conçu et organisé en associant les constructeurs, les équipementiers, les salariés, les syndicats mais aussi les habitants et associations des bassins concernés (sur la méthode lire les propositions p27).

Recherche et innovation

La hausse des prix du pétrole et la lutte contre le réchauffement climatique appellent de nouveaux véhicules individuels et collectifs. Triporteur multifonction, scooter-voiture, véhicule modulable individuel ou collectif, pourquoi pas même dirigeables... Le savoir-faire humain et industriel doit être mis à profit pour permettre à la Région de devenir un pôle d'innovation et de production. La Région adoptera un plan de soutien aux entreprises en contrepartie du développement de technologies propres.

Transports en commun et fret de proximité

Le développement massif des transports en commun que nous mettrons en œuvre (lire le détail p16), permettra de réorienter une partie de la filière automobile vers la construction de bus, trams et trains. Le développement d'opérateurs de fret de proximité par fer ou voie d'eau comme alternative à la route entraînera également la naissance d'un nouveau secteur d'activité et d'emplois.

PROPOSITION 2

→ Commerce et grande distribution : retour au local

Les difficultés de la vente par correspondance ne font qu'annoncer la vague qui menace la grande distribution. Le renchérissement du pétrole comme la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique compromettent l'avenir d'un secteur basé sur des transports à bas coût. La recherche du profit aveugle a conduit à faire venir du monde entier, y compris de France, des produits sur le seul critère de leur prix et de la marge toujours plus incroyable à en tirer, sans tenir compte une seconde des conditions sociales et environnementales de leur production. Le Nord-Pas-de-Calais possède un nombre record de grandes surfaces situées en périphérie des villes qui consomment des terres agricoles, obligent à l'utilisation systématique de l'automobile et entraînent la disparition des commerces de proximité

qui animent nos villes et villages. Ce modèle doit évoluer. Soulagée des coûts de transport qui vont aller croissant, la production locale va redevenir compétitive. Il faut l'anticiper et l'organiser.

Relocaliser la production

Dans le respect de critères stricts, la Région mobilisera ses ressources en termes de formation, d'aide économique et de prospective pour encourager la relocalisation de la production. Elle favorisera les filières de commerce équitable Nord-Nord.

Développer recyclage et réparation

En prolongement de la fin de la dictature de la grande distribution, il faut inverser la logique du tout jetable. Préserver la planète, c'est aussi réparer. Or la réparation, l'entretien et le recyclage constituent de véritables métiers qualifiés, la Région soutiendra leur développement via notamment des conciergeries d'entreprises (on laisse un objet à réparer sur son lieu de travail que l'on peut récupérer quelques jours plus tard) dont le développement sera encouragé dans les entreprises, les gares et les pôles d'échange.

Logement : Plus d'emplois, moins de gaz à effet de serre, 60% d'économie sur la facture de chauffage.

AXE 2

Développer et profiter des activités de l'après-pétrole

PROPOSITION 1

→ Bâtiment : exploiter le plus gros gisement d'économies d'énergie, 8 000 créations d'emploi d'ici 2014

Logements et bureaux représentent 25% des rejets de gaz à effet de serre en France, principalement du fait du chauffage.
Il est aujourd'hui techniquement possible de construire des bâtiments très performants (15KW/h/m²/an pour le chauffage) et de rénover l'existant pour approcher une consommation de 50 KW/h/m²/an contre plus de 250 KW/h/m²/an en moyenne aujourd'hui. Véritable cercle vertueux, le secteur de l'efficacité énergétique du bâtiment permet de lutter contre le réchauffement, de redonner du pouvoir d'achat aux habitants, de créer des emplois. Inventeurs de la norme HQE (Haute Qualité Environnementale), les Verts au Conseil régional ont aussi mis en place des centres d'innovations autour de ce secteur. Europe Écologie a donc un temps et une vision d'avance pour permettre à notre région de prendre le virage énergétique.

Éco-matériaux

À Loos-en-Gohelle, Jean-François Caron a développé une véritable «Green Valley» alliant centre-ressource sur l'éco-conception, les éco-matériaux et l'éco-construction, pépinière d'éco-entreprises et centre d'expérimentation solaire.
Cet exemple fait aujourd'hui référence en France. Il faut s'en inspirer pour renforcer et structurer la recherche appliquée dans notre région.

Réorienter les industries vers les éco-produits

Chimie, sous-traitants automobiles... la Région organisera la rénovation de l'outil industriel vers les éco-produits (conception, process et utilisation sobres).

PROPOSITION 2

→ Énergies renouvelables : 15 000 emplois créés d'ici 2014

Un euro investi dans le secteur des énergies renouvelables induit la création de quatre fois plus d'emplois qu'un euro investi dans la construction d'une centrale nucléaire.

Éolien, hydrolien, solaire, biomasse (bois, paille), biogaz (fermentation des déchets) et, pour une partie de la région, géothermie... Le Conseil régional organisera le développement de ces nouvelles filières, y compris industrielles, qui représentent un potentiel de 15 000 emplois d'ici 2014 et de 30 000 d'ici 2050.

Panneau solaire thermique 30% d'économie sur l'eau chaude.

Végétalisation des toitures et des façades : biodiversité, filtration de l'air, isolation...

Isolation des murs par l'extérieur : -15% sur la facture de chauffage.

Installation d'un sas : économie de chauffage.

AXE 3

Alimentation : le retour des paysans pour une nourriture saine

Nos enfants nous accuseront, Le Monde selon Monsanto, Le Cauchemar de Darwin... Les documentaires consacrés aux errements de l'agri-business sont de plus en plus nombreux.
Ils racontent une réalité que nous devons changer : l'agriculture est aujourd'hui une industrie comme une autre. Les champs ne sont plus un écosystème nourricier mais une matière inerte qu'on travaille à coup d'engins toujours plus puissants et d'engrais issus du pétrole.

À l'arrivée, des produits calibrés, imbibés de substances chimiques, des agriculteurs à la santé dégradée (certaines formes de leucémie sont deux fois plus fréquentes que pour le reste de la population), qui souffrent d'avoir perdu le sens de leur métier et des consommateurs qui, à doses faibles mais constantes, retrouvent dans leurs assiettes et leurs corps ces substances pétro-chimiques.
Et tout cela pour quel bénéfice ultime ? Des agriculteurs toujours moins nombreux et souvent étranglés financièrement, des savoir-faire qui se perdent, des pollutions latentes et persistantes...
Il est temps de transformer notre agriculture et notre alimentation.
Notre région est la dernière de France pour la surface agricole cultivée en bio : 0,5%. Notre marge de progression vers une agriculture et une alimentation de qualité et créatrice d'emplois est énorme.
Si l'on veut bien considérer qu'il n'est pas indispensable de pouvoir manger des fraises toute l'année, mais juste en saison, alors rien ne s'oppose à la relocalisation de notre production alimentaires. Produisons en Nord-Pas-de-Calais !
La suppression des intermédiaires et des frais de transports permettra alors au plus grand nombre d'accéder à une meilleure alimentation et aux paysans de vivre de leur travail dans la dignité.

PROPOSITION 1

→ Convertir le modèle agricole et alimentaire

Une maladie, un parasite ?
Un traitement chimique phytosanitaire.
Des rendements insuffisants ?
Des engrais azotés à gros jet.
Le modèle agricole actuel repose sur un mode de pensée binaire. Il faut apprendre à refaire avec la nature, à faire confiance aux paysans dépossédés de leur savoir ancestral par l'industrie chimique et agro-alimentaire. Une terre en équilibre, fourmillant de micro-organismes et de vers de terre, abondée par du compost naturel et auto-produit n'a pas besoin d'engrais chimiques

NOURRIR LE MONDE AVEC DU BIO ? C'EST POSSIBLE !

« Les systèmes d'agriculture et d'élevages biologiques peuvent permettre de doubler ou de tripler la productivité des systèmes traditionnels dans les pays en voie de développement. » indique la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
En 2050, nous serons 9 milliards d'humains sur Terre. Pour nous nourrir, nous devons repenser dès à présent nos modes de production et de consommation.
La fin du gaspillage est une première solution : dans les pays développés 40% des denrées alimentaires sont aujourd'hui jetés. La deuxième solution réside dans les méthodes agro-écologiques qui permettent d'améliorer la production tout en économisant l'eau, en préservant les écosystèmes, en réduisant les gaz à effet de serre et en créant des emplois ruraux.

Polyculture-élevage et agro-foresterie : les fermes sont de nouveau largement autonomes. Plus d'engrais et de pesticides à acheter, plus de tourteaux de soja sud-américains à importer pour nourrir les bêtes

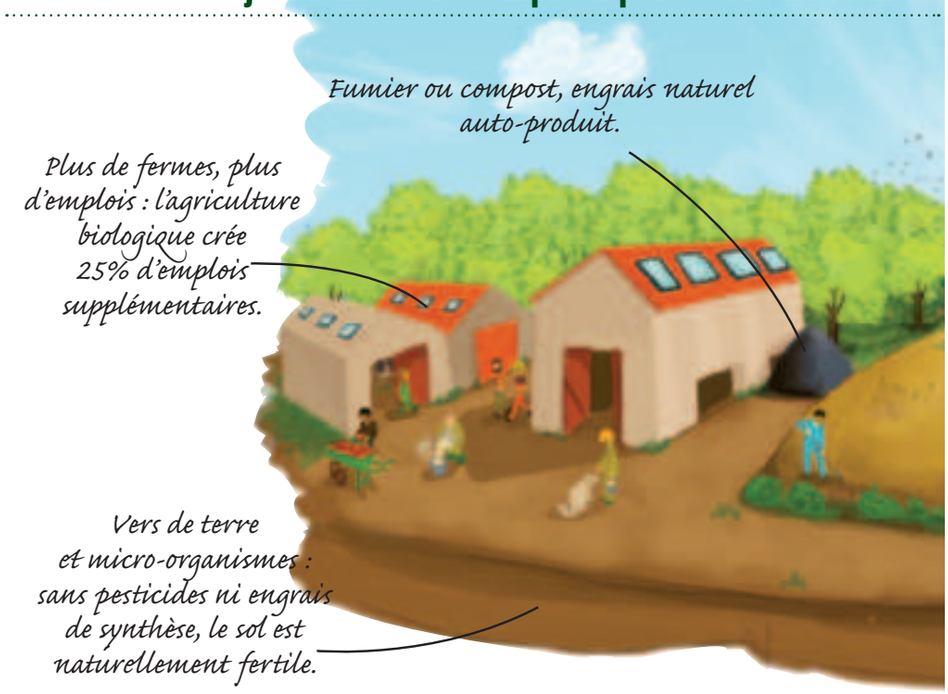

hors de prix, qui se retrouve dans les nappes phréatiques. Même sans passer au bio immédiatement, il est possible d'opter pour une autre agriculture.
Nous engagerons un plan de conversion vers une agriculture durable pour aider les paysans à rééquilibrer leurs exploitations vers des systèmes plus économes en énergie, plus autonomes dans leur système d'alimentation des troupeaux, avec des modes de gestion des effluents d'élevage moins polluants.
Les espèces animales et végétales locales seront favorisées.
Les lycées agricoles, horticoles, les écoles d'aménagement rural et urbain seront soutenus pour intégrer fortement l'agro-écologie dans leur formation. Nous accorderons une aide financière aux agriculteurs qui choisiront des modes de production biologiques. Une prime à la conversion écologique des terres sera versée aux propriétaires fonciers choisissant de céder ou vendre leur terre. Les appels d'offres pour les cantines dans les lycées favoriseront l'usage des produits locaux, en particulier issus de l'agriculture durable voire biologique. Nous réévaluerons notre soutien aux labels régionaux (type « saveurs en'Or») en fonction de l'usage réel de produits locaux de qualité.

PROPOSITION 2

→ Un plan régional pour l'installation paysanne

Nous développerons un plan régional pour l'installation paysanne, articulé notamment sur des processus d'apprentissage (initial ou continu), de recherche, de formation et d'accompagnement pour promouvoir les projets de petite taille et les techniques de culture agro-écologique. Les principes de la polyculture-élevage seront promus (voir l'illustration).
Nous réorganiserons la gestion et l'usage de la terre par la création d'une agence régionale du foncier (voir le détail page 24). Elle agira, de manière concertée, pour l'installation des jeunes agriculteurs, le maintien des terres agricoles en zone urbaine et périurbaine, la lutte contre la périurbanisation, la reforestation, mais aussi la protection des champs captants.
En protégeant ainsi la ressource en eau (moins de nitrates), nous réaliserons de considérables économies dans les traitements pour la rendre potable. Ces sommes économisées financeront la conversion de l'agriculture.
Nous renforcerons les aides à l'investissement des groupements d'employeurs, nous soutiendrons les projets de coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma) permettant une progression écologique (désherbage mécanique, compostage, etc).
Le Nord-Pas-de-Calais perd plusieurs centaines d'exploitations par an. Avec ce plan, nous retrouverons une démographie agricole positive et nous créerons, plusieurs milliers d'emplois.

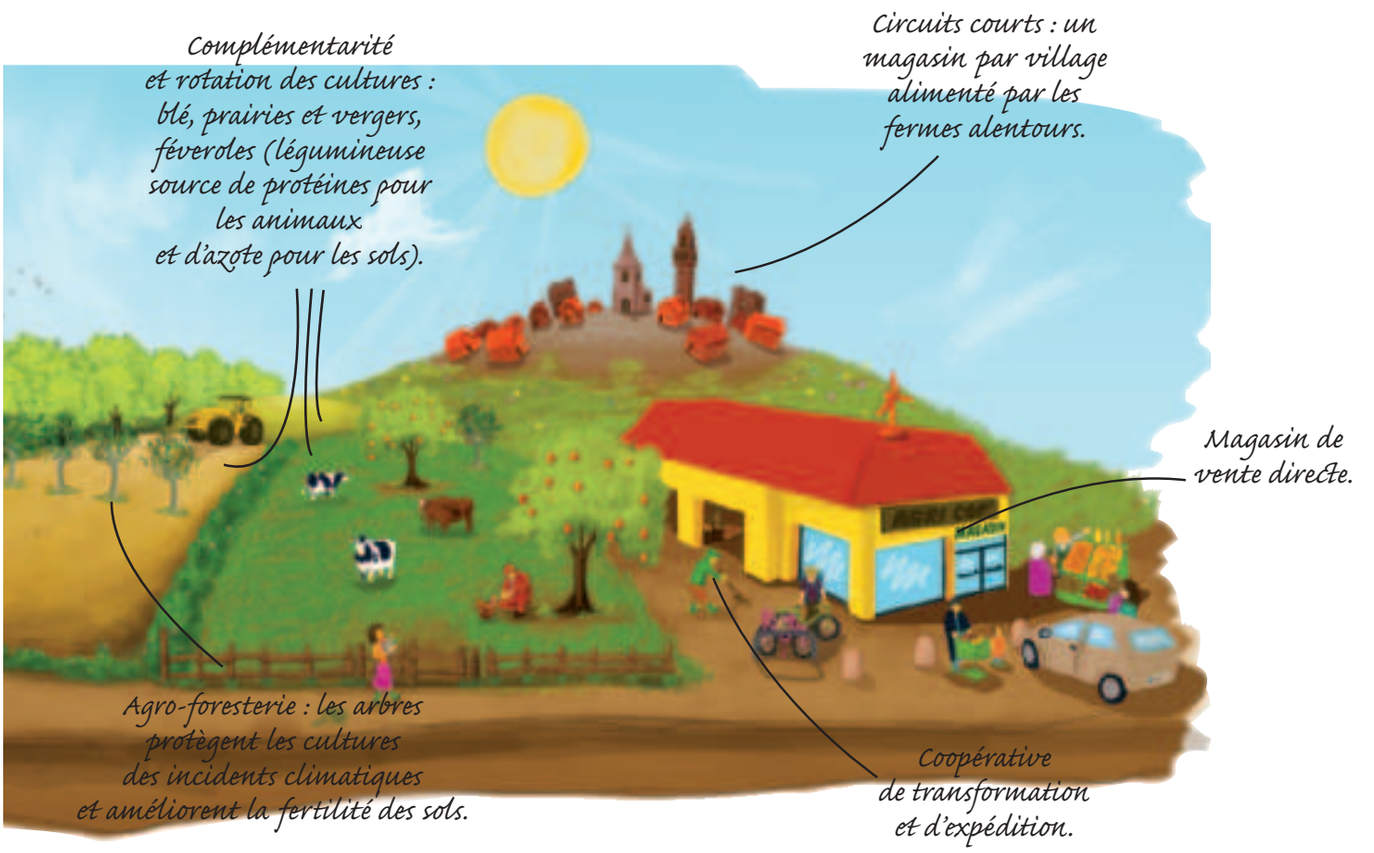

PROPOSITION 3

→ Penser global, manger local

Un magasin d'alimentation dans chaque quartier et chaque village ! Tout le monde connaît l'exemple du yaourt qui fait 3 000 kilomètres avant d'arriver sur notre table ou des crevettes pêchées en Norvège, décortiquées au Maroc et vendues en France. Il faut trouver des solutions pour rompre ces non-sens qui engloutissent espace, temps et énergie.
Nous inciterons au financement d'outils de transformation et de distribution (soutien de petites conserveries et distribution à l'échelon de deux cantons) qui utilisent prioritairement des produits locaux.
Il s'agira d'outils équipés aux normes européennes et HQE rentabilisés par une utilisation collective (abattoir multi-espèces, atelier de découpe, légumerie, conserverie, fromagerie, souperie).
Un conventionnement avec des ateliers existants sera également possible. La transformation et la distribution locales permettront d'accroître la valeur ajoutée des produits locaux et le revenu des agriculteurs, en supprimant des intermédiaires.
L'agriculture urbaine et périurbaine sera encouragée et soutenue, dans une logique de circuits courts permettant économie de transports et d'énergie et valorisant les rapports de solidarité et de confiance entre producteurs et consommateurs, ménages comme collectivités.
Une cellule régionale de soutien aux projets alternatifs et biologiques sera créée. Les paysans ou artisans (boulanger, boucher, restaurant, traiteur, cantine) ayant des projets seront aidés par un interlocuteur unique. Cette cellule accompagnera également les collectivités souhaitant développer ou soutenir des projets (ex : maintien de la boucherie du village, création d'une Amap).

PROPOSITION 4

→ Développer la filière bois, 2 500 emplois créés d'ici 2040

À ce jour, la filière bois (matériau de construction ou source d'énergie) représente 50 métiers, 2 000 entreprises et 25 000 emplois dans le Nord-Pas-de-Calais.
En comparaison, le poids de la filière automobile est de 50 000 emplois. Le développement de l'agroforesterie, de la sylviculture et de la foresterie conjugué à l'essor de la trame verte et bleue et du plan forêt régional représente donc un réel gisement d'emplois non délocalisables.
Signé début 2010 à l'initiative d'Emmanuel Cau, vice-président Vert, le contrat de filière bois sera déployé pour coordonner le développement de ces activités, il entraînera d'importantes créations d'emplois.
Avec le doublement de la forêt régionale d'ici 2040, plus de 25 000 emplois locaux seront créés.

AXE 4

Développer les activités du lien et de l'humain, encourager une économie sociale et solidaire

Dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la culture, des transports, des loisirs ou du tourisme, l'ensemble des besoins est loin d'être satisfait aujourd'hui. Au contraire, la logique libérale pousse à ne répondre qu'aux besoins immédiatement solvables. Les services de proximité et le tiers-secteur sont les piliers sur lesquels appuyer une politique de conversion écologique. Ces emplois sont non délocalisables et créateurs d'une dynamique régionale de lien social. À l'inverse de la logique de marchandisation systématique, nous souhaitons développer ces activités du lien et de l'humain de façon à créer des emplois de qualité, avec des salaires décents.

PROPOSITION 1

→ Soutien à l'économie sociale et solidaire

Les formes même de l'économie sociale et solidaire (coopératives, sociétés coopératives d'intérêt collectif, etc.) sont porteuses d'une conception de la richesse autre que celle d'une économie obnubilée par le profit. Ce tiers secteur représente aujourd'hui plus de 137 000 emplois dans le Nord-Pas-de-Calais. Accompagnement des porteurs de projets, aides à la création d'emplois, soutien à l'investissement, prise de participation aux sociétés de capital risque solidaire, la Région poursuivra la politique des élus Verts de soutien à l'économie sociale et solidaire.

PROPOSITION 2

→ Des voitures partagées qui créent de l'emploi

Partagée en ville, à la demande, façon taxi collectif à la campagne pour rejoindre la gare la plus proche... nous n'avons en réalité besoin de notre voiture qu'à certains moments de la journée. Pourquoi multiplier les véhicules pour les laisser sur des parkings payants la majeure partie du temps ? Moins cher, et donc accessible aux plus modestes, moins contraignant et générateur d'emplois, le partage de voiture est une des solutions.
La Région, s'appuyant sur des expériences réussies comme celle de Lille, encouragera le développement de réseaux de partage et les dispositifs de voiture à la demande.

PROPOSITION 3

→ Éco-conditionalité

Les aides régionales seront attribuées pour développer ces services selon des critères favorisant les biens communs : qualité des emplois, critères environnementaux, effets sur la santé.

AXE 5

Pour plus d'emplois, changer le travail

La région compte une population active importante issue de l'industrie, plutôt peu diplômée et peu armée pour faire face à une situation de reconversion professionnelle. Par ailleurs, la récente crise a accentué la précarité : CDD et intérims représentent 2/3 des embauches. Alors que les salariés en CDI vivent dans le stress d'un licenciement, les précaires n'ont pas accès aux mêmes dispositifs de formation et vivent des périodes de chômage de plus en plus longues.
La transformation écologique de l'économie doit bénéficier aux chômeurs et aux personnes les plus discriminées sur le marché de l'emploi : les jeunes, les plus de 50 ans, les gens d'ici venus d'ailleurs. Cette transformation doit aussi se faire avec les ouvriers et ouvrières des industries en déclin. Elle doit enfin permettre de désserrer l'étau du productivisme et la dictature de la productivité qui étouffent tous les salariés, parfois jusqu'à la mort comme chez France Telecom. L'envie, le développement personnel,

ARRÊTER DE FAIRE PLUS, FAIRE MIEUX RÉORIENTER LES AIDES PUBLIQUES POUR UN AUTRE DÉVELOPPEMENT

Tout le monde est obnubilé par la croissance. Pourtant, la croissance telle qu'on la connaît n'empêche pas les inégalités, la perte de ressources, la dégradation de la qualité de la vie.
La vraie richesse, celle à laquelle nous aspirons, c'est du mieux et non du toujours plus : une société équilibrée, où l'on peut vivre ensemble, où chacun vit normalement de son travail, en s'y épanouissant, une société où manger, se loger et travailler ne nuisent pas à la santé, où les inégalités se résorbent, où nous n'épuisons pas nos ressources.
Il faut viser la qualité de la croissance, son contenu social, environnemental, en vue d'un développement plus durable.
C'est le rôle de la puissance publique d'y veiller lorsqu'elle intervient dans l'économie.
Depuis 2003, les élus Verts au Conseil régional ont mis au point une autre méthode d'intervention dans l'économie.

Quelles politiques publiques ?

Les politiques publiques doivent permettre de mieux intégrer au cœur de la valeur ajoutée, et donc de la performance des entreprises, les « biens communs » que sont la santé, la qualité de vie, le respect de l'environnement, l'économie des ressources naturelles, la sécurisation des parcours professionnels. Car, ce faisant, on construit une compétitivité, une performance basée sur des éléments plus durables et au service de la société, ce qui est le sens et la fonction de l'économie qui doit remettre l'homme au cœur de ses objectifs. Renforcer l'entreprise, en améliorant la société.
Ces dernières décennies ont aussi donné lieu à une évolution majeure : les ressorts du développement ne sont plus automatiquement liés à la proximité des matières premières ou de la main d'œuvre, mais bien plus à la façon dont les acteurs se coordonnent et construisent la connaissance, l'information, les réseaux et une stratégie collective. C'est ce fait incontestable qui explique le développement des métropoles, par exemple.
L'agencement des acteurs, on pourrait aussi dire une gouvernance réellement élargie, est donc devenue stratégique en générant de l'intelligence collective au service du développement.
Or, les dispositifs publics actuels ne sont pas ou peu adaptés à cette réalité. Ils ont été construits sur un modèle ancien. Les pôles d'excellence sont un premier pas vers cet agencement d'acteurs : ils rassemblent les entreprises, les chercheurs, les universités… Mais ce ne sont pas là tous les acteurs du développement que sont les riverains, les associations, les syndicats de salariés… et qui tous ont un intérêt, un rôle dans le développement et la société.
La Région va donc construire pour elle-même et ses partenaires, ce modèle d'action publique efficace, qui permet de viser le mieux recherché. C'est une action publique plus transversale dans son approche des problèmes, plus partenariale dans l'ébauche des solutions, plus globale dans le spectre des finalités visées, qui mise sur l'intelligence collective pour mettre en œuvre les meilleures pratiques et re-coordonner les acteurs. L'idée est de sortir des aides directes aux entreprises et leur lot d'effets pervers (effet d'aubaine par exemple) et mener de véritables opérations de développement.

l'épanouissement autant que la nécessité de travailler doivent devenir les raisons d'une mobilité choisie.
Pour cela, la Région doit se servir de tous les leviers possibles,
elle en maîtrise directement un certain nombre, pour mettre en œuvre une véritable sécurité sociale professionnelle.

PROPOSITION 1

→ Démultiplier et sécuriser les temps de formation

La Région soutiendra les congés individuels de formation.
Elle renforcera les moyens des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE)
et permettra aux personnes d'aller au bout de leur parcours, quelle qu'en soit la durée.

Expérimentation

La Région proposera une expérimentation innovante sur quelques territoires. Il s'agira d'offrir la possibilité à des salariés de partir en congés d'utilité sociale d'un an, en toute sécurité. Durant cette période, ces salariés seront remplacés par un demandeur d'emploi.
(voir l'illustration p 30)

PROPOSITION 2

→ Reclassement : les meilleurs dispositifs pour tous

Comme pour les contrats de transition professionnelle, la Région, avec le soutien de l'Etat et des partenaires sociaux, renforcera l'accompagnement des personnes en contrat de reclassement professionnel pour arriver au rapport de 30 personnes pour un accompagnant.

PROPOSITION 3

→ Egalité des chances entre hommes et femmes

Nous souhaitons mieux évaluer la situation dans chaque domaine d'action et prendre en compte la dimension d'égalité hommes-femmes dans l'élaboration de toute politique publique.
L'approche intégrée sera également mise en œuvre à l'intérieur même de l'institution.

DES CONTRATS DE ÉCOLOGIQUE ET SO POUR TOUS LES TE

Face au legs de notre glorieux passé industriel, la Région a vite pris la mesure des investissements à consentir : traitement des friches industrielles, mobilisation des fonds européens pour les reconquêtes territoriales, renouvellement urbain, transport axé sur le développement ferroviaire régional.
Les efforts déployés sont insuffisants au regard des enjeux de reconquête urbaine, environnementale, culturelle et sanitaire.
La nouvelle crise que nous traversons implique une transformation innovante, pour construire les emplois de demain autant que pour bâtir une nouvelle qualité de vie. Cette mutation doit s'appuyer sur les territoires, les potentiels et forces vives du local. Construire un avenir basé sur le développement durable passe impérativement par la mobilisation de tous les habitants et de tous les acteurs. Cela a été engagé à travers le schéma régional d'aménagement du territoire (SRADT), animé par Jean-François Caron. Ce vaste chantier de démocratie participative a établi des diagnostics et proposé des démarches prospectives à l'horizon de 2020. Ce sera la base des contrats de conversion écologique et sociale que nous proposons pour chaque territoire de la région.

Nous devons organiser la re-territorialisation de l'économie, la protection et l'optimisation des ressources foncières, la valorisation de la ville comme nouvel horizon humaniste, la lutte contre la ségrégation et les disparités.

Renforcer l'économie résidentielle est une source de développement d'emplois non délocalisables inscrits dans une relation de proximité avec un territoire : de l'artisanat au tourisme, des services aux personnes à l'économie sociale et solidaire.

Développer des circuits courts et des emplois « verts ». La crise écologique fait apparaitre de nouvelles nécessités qui sont autant de gisements d'emploi: de l'efficacité énergétique aux agromatériaux, du recyclage à la foresterie, des productions manufacturières sobres en carbone à la valorisation de l'apport des écosystèmes, l'agriculture biologique, les Amap.

CONVERSION CIALE RRITOIRES

Réorganiser la solidarité ville /campagne. La ville et la campagne ont destin lié. L'eau, l'alimentation, la résistance des écosystèmes au changement climatique sont des services produits par les espaces ruraux. Il faut repenser et réorganiser les complémentarités pour créer des bassins de vie équilibrés. L'étalement urbain et la consommation foncière doivent être contenus.

Inventer un nouvel art de vivre en ville. Pour combattre la ségrégation sociale, la poursuite au renouvellement urbain (Anru) sera couplée à une exigence de coproduction avec les habitants des quartiers en difficulté. Nous soutiendrons les expériences communautaires d'habitat social et d'écoconstruction, nous renforcerons les leviers à la production de logements HQE et à grande efficacité énergétique (neuf et ancien). La densité en ville nécessaire pour stopper l'étalement urbain doit en contrepartie offrir aux citadins de la nature, des espaces naturels et des plantations, des vues paysagères de qualité, des espaces d'intimité, des circulations apaisées et partagées.

Le champ des possibles

Quelques exemples

En Sambre-Avesnois, nous valoriserons la filière bois et l'agriculture biologique, une meilleure desserte ferroviaire, des locaux de télétravail, une pépinière de PME liées aux nouvelles technologies, nous encouragerons la recherche-développement sur les nouveaux process industriels sobres en carbone et l'évolution des productions automobiles, l'écotourisme en inscrivant mieux la Sambre au cœur de l'Avesnois,

Dans le bassin minier, la reconquête s'inscrit dans le rééquilibrage territorial avec l'implantation de grands équipements tel le Louvre-Lens et ses activités induites, la montée en charge de Bassin Minier Unifié (valorisation humaine et patrimoniale de l'histoire minière), la création du tramway épine dorsale du bassin minier, la poursuite des innovations en développement durable (sur le site du 11/19 à Loos-en-Gohelle : Villavenir, centrale solaire, écoconstruction…), la modernisation des fonctions de logistiques (moins d'espaces consommés, plus de technologies intelligentes de logistique), des programmes de formation permanente importants.

La métropole Lilloise doit être l'exemple du nouvel art de vivre la ville (nature en ville, circulations apaisées) et doit devenir une vitrine de l'exigence de la lutte contre la ségrégation des quartiers pauvres et HLM. La refondation de la politique de l'Anru (agence nationale de rénovation urbaine) devra inscrire la participation et la mobilisation des habitants comme priorité.

L'audomarois doit anticiper la restructuration d'Arc International et s'ouvrir des débouchés au titre du pôle de compétitivité « matériaux à usage domestique durables ». La valorisation du maraîchage bio et l'écotourisme lié au marais audomarois représentent un potentiel important, de même que la mise en place d'un pôle sur les métiers de l'eau. La protection du marais face au risque du changement climatique constitue une priorité.

Dans les 7 Vallées, la valorisation de la filière bois, la création d'activité en milieu rural autour de l'agriculture bio et des services aux personnes, le développement de la culture doivent être accompagnés. La création de PME sera encouragée par exemple autour des agro-matériaux (chanvre d'isolation, papier à base de chanvre).

Sur le littoral de la côte d'Opale, le développement et la qualification de l'artisanat sur l'écoconstruction sera encouragé, des systèmes performants de desserte interne au littoral seront favorisés, l'écotourisme sera appuyé, les métiers liés à la protection des milieux et à l'éducation à l'environnement seront développés.

Une vie dense dans une ville verte
Des économies de déplacements, de l'air pur, moins de carbone

PRIORITÉ N°2
Restaurer la nature pour protéger les humains

Bien sûr la disparition programmée de l'ours polaire nous afflige, bien sûr la disparition d'une espèce de plante tous les deux ans en Nord-Pas-de-Calais nous attriste, bien sûr la menace qui pèse lourdement sur un tiers des amphibiens régionaux nous heurte parce ces pertes seraient irréversibles... Mais si nous sommes inquiets, c'est avant tout pour l'animal installé tout en haut de la chaîne alimentaire qui s'obstine à scier la branche sur laquelle il est assis.

Dans la rupture des équilibres naturels, à travers la disparition des milliers d'espèces vivantes, c'est l'Homme qui est menacé. Le dérèglement climatique pourrait ravager nos conditions de vie. La rupture des écosystèmes pourrait faire exploser le prix des matières premières et les plus modestes d'entre nous seraient les premiers frappés.

Heureusement, la nature est bonne fille. Pour peu qu'on prenne soin d'elle, elle ne tarde pas à laisser rejaillir la vie. Il ne faudrait pas longtemps pour inverser la vapeur et enclencher un cercle vertueux. Les solutions, souvent de bon sens, sont à notre portée : économiser l'énergie et isoler, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre mais aussi redonner du pouvoir d'achat et créer des emplois non délocalisables.

Pourquoi se priver ? C'est bien la question qu'on se pose. En restaurant la nature, nous améliorerons nos conditions de vie. Certes il faut changer, mais les propositions que voici montrent que c'est possible.

Pourquoi se priver, nous avons tant à gagner.

AXE 1

Lutter contre le réchauffement climatique et préparer l'après-pétrole

Au-delà de 2° C d'élévation des températures moyennes, si nous ne faisons rien, à la fin du siècle, le triangle Dunkerque-Calais-Saint-Omer aura disparu sous les eaux. L'élévation du niveau de la mer entraînera l'extrême fragilisation de toute la côte d'Opale. Le dérèglement de la machine climatique entraînera aussi la répétition de tempêtes, tornades et autres inondations. Dans le monde enfin, des centaines de millions de femmes et d'hommes seront jetés sur les routes de l'exil par des conditions climatiques devenues invivables.
Pour éviter ce scénario catastrophe, il nous faut diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre (le carbone et le méthane principalement) d'ici 2050, avec une étape à moins 40% en 2020. Sous l'impulsion des Verts, après la phase de conviction des années 1990, la décennie 2000 a été marquée par les premières expérimentations. Le plan climat régional de décembre 2008 a ainsi engagé un travail de concertation et de mobilisation avec les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ainsi que les services de l'État.
Face à l'urgence, il est non seulement temps de passer à la vitesse supérieure, mais aussi de profiter de cette contrainte pour inventer un autre Nord-Pas-de-Calais.
Nous pouvons réduire par 4 nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et mettre un terme à la menace nucléaire en ne renouvelant pas la centrale de Gravelines. Car les autres formations politiques, qui prétendent que le nucléaire est une énergie propre, se gardent bien de répondre à la question des déchets hautement toxiques, que nos enfants et petits enfants auront à supporter. Compte-tenu de l'extraction, du transport et du « retraitement », le bilan carbone du nucléaire est loin d'être nul : la filière produit des GES.
Nous pouvons tenir les objectifs internationaux de réduction de GES et préparer notre région à l'après-pétrole. Avec l'épuisement programmé des réserves, les prix du gaz et de l'or noir ne vont cesser d'augmenter. Toutes celles et tous ceux qui n'ont pas d'autres choix aujourd'hui que d'utiliser leur voiture, tous les habitants qui se chauffent au gaz ou au fuel subiront de plein fouet cette augmentation.
Nous pouvons éviter l'emballement climatique et améliorer nos conditions de vie. Le Conseil régional que nous vous proposons sera le chef d'orchestre de ce virage énergétique.

PROPOSITION 1

→ Le Conseil régional chef d'orchestre de la lutte contre les gaz à effet de serre

Les plans climat territoriaux, lancés à l'initiative de la Région, seront étendus à l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais d'ici fin 2010. Des contrats d'objectifs territoriaux permettront ensuite de passer du diagnostic partagé aux actes.
Un schéma régional développera la production d'énergies renouvelables les plus adaptées au territoire : éolien (petit ou plus grand), hydrolien, bois, solaire, cogénération, biogaz.
Des agences territoriales seront créées pour l'ensemble des acteurs (entreprises, collectivités, bailleurs, associations, habitants) afin qu'ils s'engagent rapidement dans la transformation climatique de leur territoire et de leur activité.
Ces agences répondront aussi aux situations de précarité énergétique en accompagnant les habitants vers les solutions (tant techniques, comportementales que financières) permettant de réduire leurs factures.

Des aides pour rénover les logements

L'important parc régional de logements est ancien et énergivore. Il représente 25% des émissions de GES de la région, c'est un énorme levier. Parce qu'isoler sa toiture représente 30% d'économie de chauffage, et parce que le solaire ne peut être réservé qu'aux seuls ménages aisés, nous transformerons, compléterons et redéploierons nos dispositifs comme le chèque solaire, l'éco-prêt Isolto et les diagnostics énergétiques et environnementaux des logements. Les aides seront calculées au regard du niveau de revenus et des possibilités réelles des habitants et en fonction des spécificités des logements et des territoires. Les quartiers ouvriers et populaires seront la cible prioritaire de la réhabilitation énergétique et environnementale (lire aussi le plan de formation au nouveaux métiers pages 12 et 30).

Chauffage, pas de pétrole mais des idées : les réseaux de chaleur

80% des habitants de la région vivent en ville. Il faut profiter de cette densité pour mettre en place des réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables ou par la récupération de chaleur produite par l'industrie. Ces réseaux, plus efficaces énergétiquement et moins chers que le chauffage individuel, seront installés lors d'opérations de renouvellement urbain pour équiper aussi les maisons existantes.

Éco-exemplarité de l'institution régionale

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Les nouveaux bâtiments construits par le Conseil régional seront passifs, voire à énergie positive. Les bâtiments existants seront rénovés, leur utilisation rationalisée. La Région ne soutiendra plus d'investissements sans s'être assurée de leur neutralité climatique.

PROPOSITION 2

→ Transports et aménagement du territoire : stopper l'étalement urbain.

Travailler à Lille ou Dunkerque et acheter un pavillon dans un nouveau lotissement à 25 Km de là oblige à utiliser une voiture, donc à construire et entretenir des routes. Il faut arrêter le grignotage perpétuel des terres agricoles et de la nature, mettre un terme à la hausse effrénée des besoins en transport et réduire la dépendance à l'automobile afin d'anticiper la hausse du prix de l'essence.

Le Conseil régional mobilisera les communes, les syndicats mixtes des schémas de cohérence territoriale, les intercommunalités, les départements et l'Etat pour arrêter une directive régionale d'aménagement qui organisera d'ici à 2020 l'arrêt de l'étalement urbain.

Mobiles et non polluants

Sous l'impulsion des Verts, le Nord-Pas-de-Calais a été pionnier en matière de transport ferroviaire. En 1997, sous la présidence de Marie-Christine Blandin, la Région a pris en charge l'organisation du transport de voyageurs. Depuis les innovations se sont succédées : redynamisation du réseau, renouvellement du matériel, invention des TER-GV, comités de lignes. Résultat : sur la période 2002-2007, la fréquentation a augmenté de 30%. Dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, avec au surplus l'abandon en 2004 des financements à toute nouvelle route, c'est un bel acquis. Mais pour limiter les émissions de carbone, il faut aller plus loin. Chacune et chacun doit pouvoir se passer de voiture dans la vie de tous les jours : vélo, marche, train, tram-train, bus et automobile en dernier recours pour les situations isolées… telles sont nos solutions pour un monde décarboné, moins stressant et moins dangereux.

Transport voyageur : tout le Nord-Pas-de-Calais avec un seul ticket

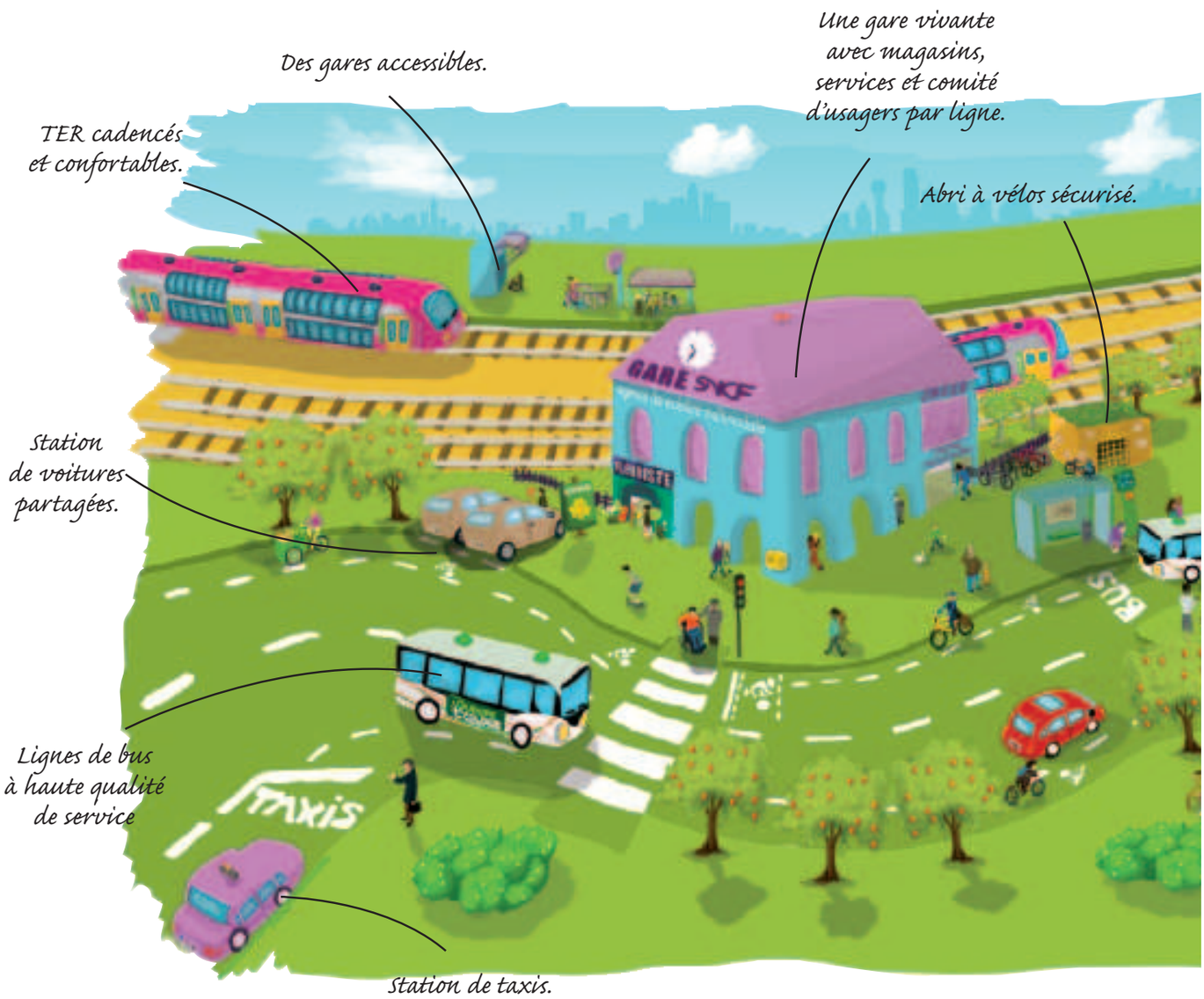

Lever le pied sur la voiture.
Des agences de mobilité seront créées pour favoriser l'usage du vélo, de tous les transports en commun et l'autopartage. La mise en œuvre du réseau de 1 000 km de véloroutes voies vertes, ces réseaux cyclables qui traversent la région, sera accélérée.

Tout le Nord-Pas-de-Calais avec un seul ticket. Nous animerons le syndicat mixte intermodal régional des transports qui regroupera l'ensemble des collectivités organisatrices de transport dans la région. Des bus aux trains en passant par les trams, horaires, correspondances et tarifs seront harmonisés. On passera sans difficulté d'un moyen de transports à un autre dans des gares ou des stations où l'on pourra laisser son vélo en sécurité. Cette mise en cohérence des transports sera favorisée prioritairement au niveau des bassins de vie et ira de pair avec un développement équilibré des territoires. Le TER pourra être utilisé à toute heure de la journée, en complément des abonnements existants, un pass pro sera proposé aux entreprises.

Plus de lignes, plus de TER.
Le réseau TER constituera l'ossature principale du maillage des transports en commun régionaux. Nous poursuivrons le renouvellement du matériel pour augmenter les capacités, et généraliserons les horaires cadencés. Après diagnostic, certaines dessertes seront dynamisées (ex : Lens-Lille via Don, Dunkerque-Calais-Boulogne) et d'autres seront remises en service (Armentières-Lestrem, etc.).

Développer les trams-trains.
En partenariat avec les collectivités territoriales concernées, la Région aidera le développement des trams-trains sur les axes pertinents (Lille-Don, Lille-Comines, ceinture de Lille où les voies existent). Le Conseil régional soutiendra les projets de transports en commun en site propre (Dunkerque) et les tramways de Lens-Hénin, de Béthune et de Valenciennes.

Accessible et à l'écoute de tous.
Dans les gares TER, les personnes à mobilité réduite, les vélos, les poussettes accéderont facilement à l'ensemble des transports en commun. Chaque gare aura un comité d'usagers.

Le tram-train circule sur le réseau TER et pénètre jusqu'au cœur de la ville.

Adaptation au changement climatique

Parallèlement aux actions menées pour diviser par 4 nos émissions en GES, la région doit s'adapter à une inévitable élévation des températures et à ses conséquences : l'élévation du niveau de la mer.

La Région veillera également, dans le cadre de ses compétences, à la prévention et la réparation des dégâts liés aux aléas climatiques (inondations, canicules, tempêtes, coulées de boue) : boisement et végétalisation en milieu urbain, recréation de zones humides, etc.

Par sa politique de rénovation de logements, à l'heure du pétrole et du gaz chers, la Région préviendra la dégradation des conditions de vie des habitants.

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, la Région veillera à l'adaptation économique d'un certain nombre de territoires (celui des Wateringues par exemple) et d'espaces (agricoles, urbains, forestiers), ainsi qu'à la préservation des espèces animales et végétales sauvages par leur capacité à s'adapter, à circuler via les corridors biologiques.

Sortir les marchandises de la route

Toujours plus présents, les camions représentent non seulement un danger sur la route mais surtout une source de pollution et d'émission de gaz à effet de serre.

Livraisons par rail jusqu'au cœur des villes. Nous proposons de tirer partie du maillage ferroviaire important du Nord-Pas-de-Calais pour transporter les marchandises jusqu'au cœur des territoires. Nous soutiendrons activement, dès le stade des études, les projets de sauvegarde et de remise aux normes des infrastructures ferroviaires pour réactiver des points de desserte fret. Les friches industrielles urbaines, surtout lorsqu'elles sont raccordées à une voie d'eau ou à une voie ferrée, accueilleront des pôles logistiques urbains de proximité et non plus uniquement de nouvelles zones d'habitat et de bureaux.

Nouveaux opérateurs. La SNCF, comme ses concurrents privés, organisant désormais le fret sur une logique purement commerciale de massification et de suppression des petites dessertes, la Région encouragera la création d'opérateurs ferroviaires fret de proximité, sous forme de syndicat mixte ou de société d'économie mixte et non pas d'entreprises privées. Une solution avec la SNCF sera recherchée en premier lieu.

Canal Seine-Nord. La mise en place du canal Seine-Nord Europe, dont l'impact sur l'environnement sera pris en compte, sera préparée en concertation avec les régions voisines, françaises et belges.
Par ailleurs, après études au cas par cas, le réseau de canaux actuels sera éventuellement remis aux normes grand gabarit, pour accroître les capacités de transport. Des lignes fluviales régulières seront créées sur le réseau régional.

Des marchandises intelligentes. La Région continuera de soutenir l'innovation dans le secteur logistique pour favoriser l'émergence de « l'infogistique », alliant proximité de la production et réduction des déplacements.

PROPOSITION 3

→ Décarboner l'industrie et l'agriculture régionales

La moitié de l'électricité dans la région est consommée par les moteurs électriques utilisés dans l'industrie (pompes, compresseurs,…).
Ces équipements, souvent âgés ou obsolètes, surconsomment. En lien avec les Chambres de commerce et d'industrie, le fonds régional d'investissement pour le climat, créé sous l'impulsion des élus Verts en 2009 et doté de 13 millions d'euros, contribuera à un programme de renouvellement. Les économies réalisées amélioreront la compétitivité des entreprises.

Une agriculture sans pétrole

La Région réorientera toute sa politique agricole en faveur du bio et encouragera la réduction des consommations d'énergie, d'engrais et de pesticides issus de la pétrochimie. Elle encouragera la polyculture-élevage et les exploitations HVE (haute valeur environnementale, lire l'axe 3 pages 8 et 9). La Région favorisera le développement des circuits courts, du producteur au consommateur, mais aussi les circuits moyens pour répondre aux besoins de la restauration collective.
Étant donné la quantité de GES rejeté par kilo de viande produit, la Région mènera une politique de réduction de la consommation de matières carnées, en instituant par exemple dans les cantines des lycées et CFA une journée végétarienne par semaine.

Le Conseil régional développera également une politique en direction des acteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la foresterie pour mieux répondre à la demande des filières du bâtiment et du bois énergie dans le cadre du contrat de filière bois, décidé en 2009 sous l'impulsion d'Emmanuel Cau, vice-président Vert.

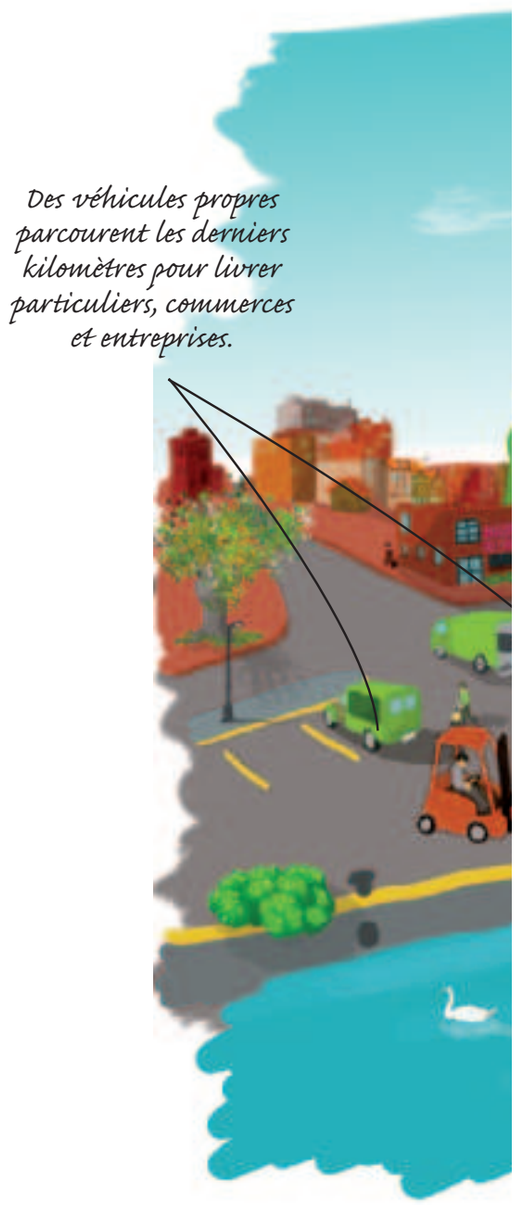

PROPOSITION 4

→ Vers la fermeture de Gravelines, création d'une filière de démantèlement nucléaire

Les six réacteurs de la centrale nucléaire de Gravelines arriveront en fin de vie d'ici 2030. La Région fera de leur non-remplacement une priorité politique.

En France comme à l'étranger, la majorité des réacteurs nucléaires mis en service avant le milieu des années 80 vont aussi arriver en fin de vie à la même période. Leur démantèlement n'ayant pas été prévu à la conception, Europe Écologie souhaite profiter de la fin de la centrale de Gravelines pour anticiper la constitution d'une filière hautement qualifiée de démantèlement des installations nucléaires. Cette filière sera créatrice d'emplois.

Moins de carbone, moins de pollution et de stress sur les routes, plus d'emplois

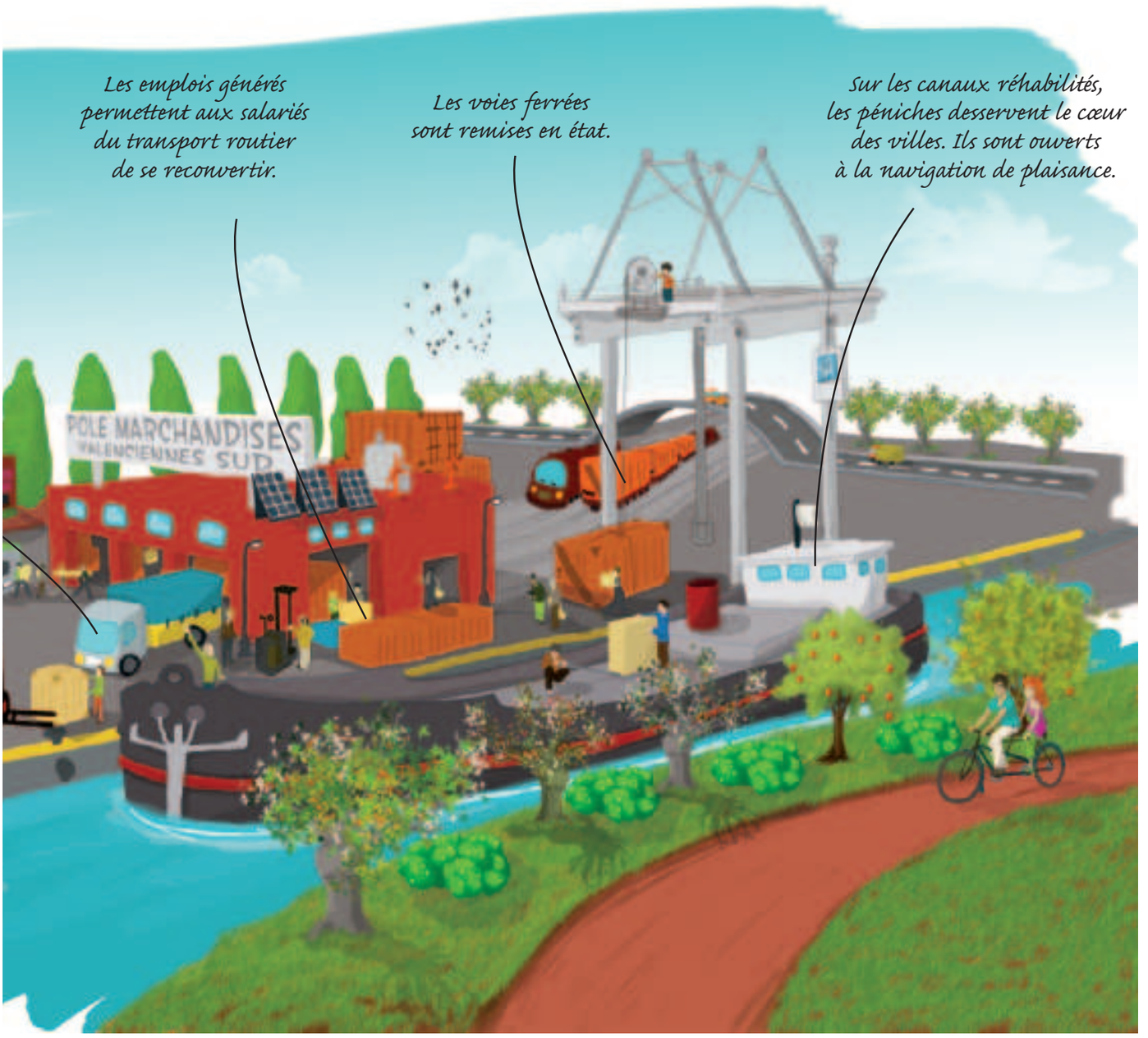

AXE 2

Stopper les épidémies modernes et améliorer notre santé

Une espérance de vie inférieure à la moyenne nationale, le cancer première cause de mortalité, des professionnels de santé trop peu nombreux, des équipements médicaux insuffisants... on pourrait aligner les indicateurs. La santé des habitants et habitantes du Nord-Pas-de-Calais n'est pas bonne et l'héritage industriel n'y est sûrement pas pour rien.

Face à la réforme gouvernementale, renforcer la participation dans les politiques de santé

La loi hôpital patients santé et territoires porté par le gouvernement actuel a regroupé l'essentiel des services et institutions chargés de la santé en une seule entité : l'agence régionale de Santé (ARS). L'ARS aurait dû permettre de décloisonner le sanitaire et le social, de donner un pilotage régional et unifié au système de santé. Dans la réalité, les futures ARS s'annoncent fort peu démocratiques : elles seront dirigées par un directeur aux pouvoirs exorbitants, désigné par le pouvoir central. Les collectivités locales (dont les Conseils régionaux) y seront marginalisées et n'auront quasiment pas leur mot à dire. Face à cela, nous continuerons à renforcer la démocratie sanitaire grâce à la « Conférence régionale de santé » ouverte aux usagers et aux associations.

Grâce aux élus Verts, depuis 2004, le Conseil régional a agi avec énergie en portant notamment le plan régional de lutte contre les cancers (prévention, accompagnement, équipements de pointe), en mettant en œuvre un plan santé et environnement pour prendre en compte les effets des multiples pollutions auxquelles nous sommes soumis, en inventant les maisons de santé (lire ci-dessous).

Aujourd'hui nous vous proposons d'aller vigoureusement plus loin. Il faut cesser de considérer la santé sous le seul œil de l'acte médical, arrêter de découper les gens en maladies qu'on soigne sans se préoccuper des causes. Prévenir autant que guérir, voilà ce que nous vous proposons. La suppression des pesticides dans notre alimentation réduirait par exemple sans aucun doute le nombre de cancers. Changer notre façon de produire, préserver notre environnement, vivre dans des logements sains... Les solutions pour vivre en meilleure santé sont à notre portée. Nous devons réapprendre à prendre soin de nous.

PROPOSITION 1

→ Diminuer les risques, changer notre environnement

Toutes les politiques régionales intégreront la préservation de la santé comme objectif.
Les lycées et centres de formation seront construits ou rénovés avec des éco-matériaux, à la cantine on servira de la nourriture bio, les bâtiments ne seront plus entretenus avec des substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques. Au Wifi, dans les bâtiments du Conseil régional et les lycées, on préfèrera les technologies filaires.

Soutenir les victimes

La Région renforcera son soutien aux associations de victimes de maladies professionnelles et d'accidents au travail ainsi que les associations mettant en place des dispositifs d'action contre le harcèlement moral et la souffrance liée au travail (violence, stress, comportements antisociaux, suicides).

Renforcer la recherche en écotoxicologie

Pour comprendre et agir sur les causes environnementales des maladies, et notamment des cancers, nous devons disposer d'études scientifiques encore trop peu nombreuses. La Région poursuivra son effort en faveur du plan régional santé environnement recherche. Elle soutiendra la capacité d'action des institutions et associations en matière de santé environnementale, y compris les associations de riverains. Le Conseil régional développera également les filières de formation en matière de santé environnement.

PROPOSITION 2

→ Apprendre à limiter les risques

Bien s'alimenter, bénéficier d'un environnement de qualité, pouvoir se faire dépister, conseiller et accompagner, en un mot prendre soin de soi, ne doit pas être un luxe. Notre santé est notre bien le plus précieux, chacun doit avoir les moyens de la préserver. En réduisant la souffrance et la maladie par la prévention, on répond au sempiternel trou de la sécu, car prévenir coûte beaucoup moins cher que guérir.

La Région contribuera à une éducation à la santé pour tous, notamment autour de la question alimentaire. Elle mènera des campagnes d'information sur les produits chimiques présents dans les produits d'entretien, les cosmétiques, les peintures, etc. Les habitants pourront recourir au dispositif « Diagnostic pollution » s'ils suspectent des pollutions à leur domicile ou dans leur environnement.

Problématiques identifiées, actions ciblées

La Région encouragera l'information concernant le plomb et la lutte contre le saturnisme, accompagnera le dépistage des cancers des voies respiratoires liés à l'amiante et aux industries métallurgiques, aura une démarche proactive auprès des femmes isolées concernant leur santé et leur bien-être physique et psychologique, sensibilisera les agriculteurs aux risques pour leur santé de l'exposition aux produits phytosanitaires et enfin sensibilisera aux pathologies liées au surpoids et à l'obésité.

PROPOSITION 3

→ Améliorer l'offre de soin

Confrontés à la baisse continue du nombre de généralistes comme de spécialistes dans la région, les Verts ont imaginé lors du dernier mandat une réponse efficace : la Maison de santé pluridisciplinaire. Le principe consiste à regrouper en un même lieu des professionnels médicaux et paramédicaux pour éviter les situations d'isolement et d'essoufflement souvent mises en avant par les jeunes internes lillois pour expliquer leur envie de départ au sortir de la fac. Pour les patients, en particulier dans les zones rurales isolées ou urbaines fragilisées, les maisons de santé constituent une offre de premier recours de qualité où trouver médecins, infirmiers, kiné, etc. Ces maisons sont aussi pensées pour mener une vraie action de prévention. Vingt projets sont actuellement en cours de réalisation sur la région.

Des maisons de santé dans toute la région

Le Conseil régional poursuivra le développement des maisons de santé en finançant l'investissement. Nous proposerons qu'elles puissent également offrir des espaces dédiés aux médecines alternatives.

Tiers payant sur les actes

Comme cela se fait à Calais, il est possible d'améliorer l'accès aux soins des personnes les plus démunies en permettant le tiers payant pour tous les actes des médecins. La Région œuvrera auprès des caisses primaires d'assurance maladie et des organismes complémentaires santé pour généraliser cette pratique.

Maison de santé : tout sur place

AXE 3

Pour éviter la double peine environnementale et sociale, restaurer la biodiversité

Dernière région française pour la surface de forêt par habitant (0,03 ha), un quart de la flore régionale menacée à court ou moyen terme (une plante disparaît tous les 2 ans), 3 500 ha de terres agricoles consommés annuellement par l'urbanisation et l'artificialisation des sols, des kilomètres de canaux pollués... Le tableau est sans appel. Après des décennies de développement non durable, le Nord-Pas-de-Calais est en déficit au regard des biens et services, gratuits, que fournit la nature : ressources naturelles, fertilisation des sols, pollinisation, épuration et régulation de l'eau, stockage du carbone, régulation du climat, préventions des risques, espaces de jeux et de détente.

La nature n'est pas seulement belle, elle est indispensable à notre survie. Se battre pour la sauvegarder n'est pas une question d'amour du vivant, mais de justice sociale. Car qui souffrira le plus de la hausse du prix de l'eau quand il faudra toujours plus de technique pour la dépolluer ? Qui souffrira le plus de la hausse des prix de la nourriture quand il faudra toujours plus d'un pétrole toujours plus cher pour fabriquer engrais et pesticides ? Qui aura le plus de mal à reconstruire quand inondations et tempêtes plus fréquentes et plus violentes endommageront les logements ? Les modestes, les pauvres, les plus fragiles d'entre nous.

Depuis 1992, sous l'impulsion des Verts, des mesures fortes ont été prises : doublement des réserves naturelles régionales (1 200 ha), invention du standard HQE (Haute Qualité Environnementale) dans la construction, plan régional de reforestation (+ 90 000 ha de forêt en 2040), création de corridors biologiques (trame verte et bleue), création de l'observatoire régional de la biodiversité et du conservatoire faunistique régional, plan de réintroduction du castor, de la loutre... L'essentiel des instruments ont été créés. Mais face à l'inertie de certains territoires, face à la résistance du monde économique et face à l'indifférence générale, les résultats obtenus restent très en deçà de l'enjeu.

Avec votre soutien, avec l'expertise et l'expérience des associations, ensemble, nous ferons du Nord-Pas-de-Calais la région de la nature retrouvée.

PROPOSITION 1

→ Recréer le lien homme-nature

80% des habitants du Nord-Pas-de-Calais vivent en ville, 72 % du territoire est dévolu à une agriculture intensive qui transforme la terre en désert biologique...

Biodiversité : « 2040, le retour de la nature »

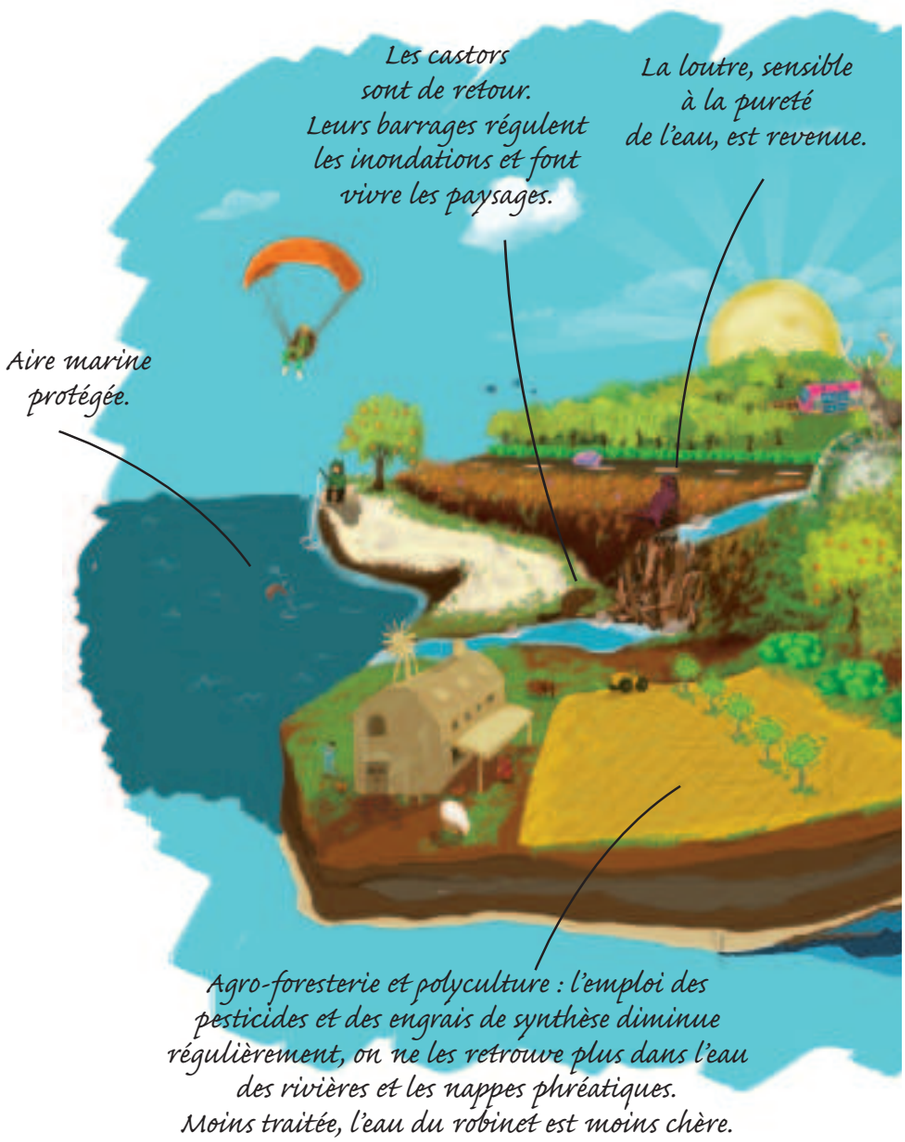

Nous avons perdu le contact avec la nature et les seuls animaux sauvages que nous observons se promènent dans les documentaires animaliers de France 5.

Un pôle nature pour chaque territoire

Partout, habitants et professionnels seront sollicités à proximité de chez eux sous forme d'animations ludiques ou de journées spéciales pour ensemencer, préserver, restaurer dans leur environnement proche.

Ils trouveront dans ces pôles nature infos, conseils et matière à engagements. S'appuyant sur les acquis des associations et des structures existantes, ces pôles seront les bases opérationnelles de la reconquête de la nature. Des formations spécifiques aux inventaires écologiques seront ouvertes aux bénévoles associatifs, et co-construites entre universitaires et réseaux naturalistes. Par ailleurs, à partir de petits livrets explicatifs très simples par exemple, chaque habitant aura la possibilité de participer à des inventaires de la faune et de la flore.

Etat des lieux de la biodiversité

En s'appuyant sur les formidables outils déjà existants (Conservatoire régional faunistique, Conservatoire botanique national de Bailleul, réseau des acteurs de l'information naturaliste, charte de la trame verte et bleue, etc.) et sur les bénévoles, la Région dressera un état des lieux de la biodiversité en 2010 qui servira à la fois de référence mais aussi d'outil pédagogique de mobilisation et de communication.

Mille façons de découvrir la nature

Séjours au vert, incitations, espaces naturels de proximité... nous ferons feu de tout bois pour toucher tous les âges et toutes les conditions et offrir une éducation globale à la nature. La Région s'appuiera pour cela sur les associations qui se verront proposer, après étude, des conventions pluriannuelles. Chaque programme de développement durable (de type Agenda 21, Plan Climat, syndicat d'animation et gestion des eaux, etc.) comportera un volet éducatif co-géré avec les associations et structures citoyennes du territoire concerné.

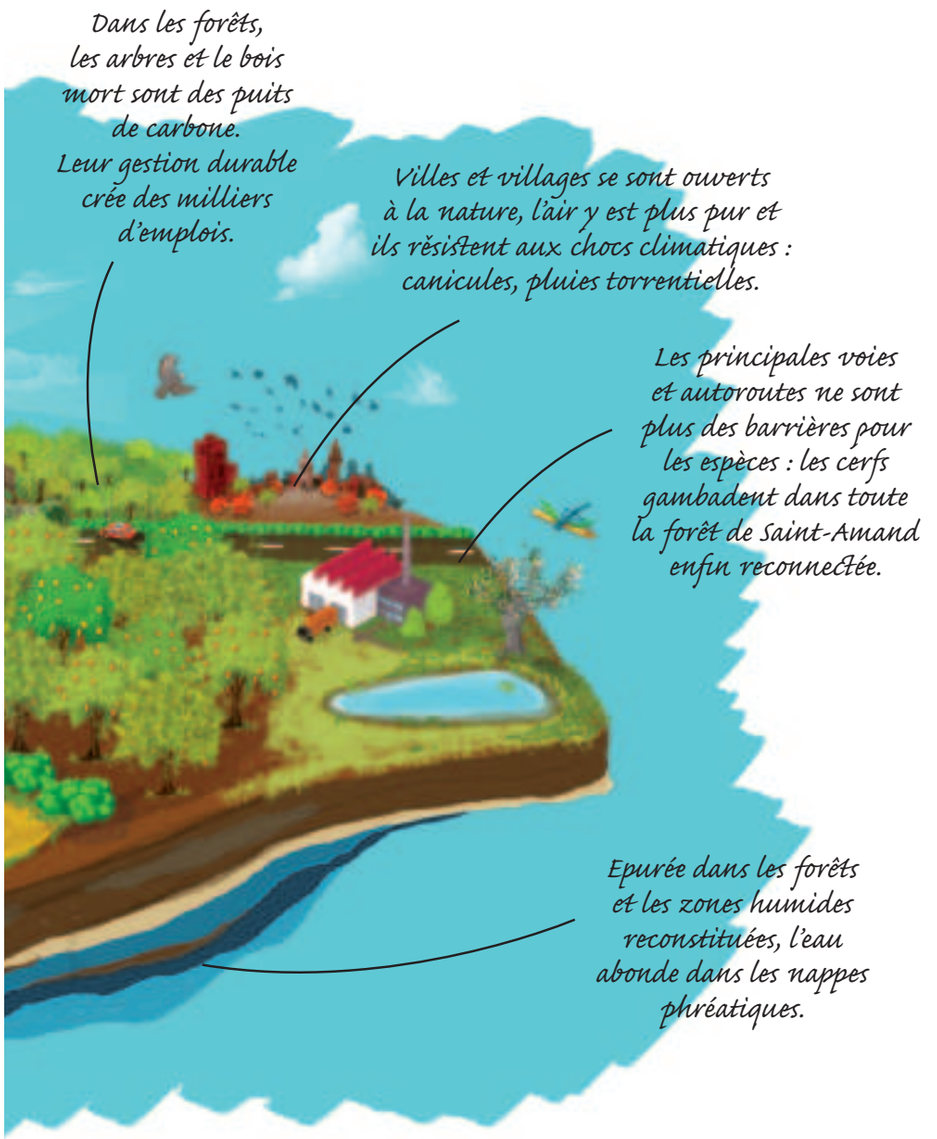

PROPOSITION 2

→ Recoudre le paysage, restaurer les cercles vertueux : un autre Nord-Pas-de-Calais en 2040

Projetons-nous en 2040, et rêvons un peu, mais pas trop. À la tête de l'exécutif régional depuis 2010, Europe Écologie a lancé une vigoureuse politique de retour de la nature. La nature est de retour dans 50% du territoire d'où elle avait disparu. 20% du territoire est constitué de milieux naturels (+10% de forêts, +100% de zones humides).
Les réserves naturelles régionales ont augmenté de moitié, le plan de reforestation régional a atteint son rythme de croisière (3 000 ha plantés par an), un plan de reconnexion biologique est à l'œuvre (défragmentation de forêts et de prairies), les cerfs ont un nouveau terrain d'expression : la forêt de Saint-Amand.

La Trame verte et bleue se pare d'une nouvelle couleur : le bleu marine. La mer du Nord accueille sa première aire marine protégée. Des travaux de génie écologique de compensation et de restauration sont engagés sur notre littoral, notamment à proximité des ports régionaux. Les dunes reprennent leur place et la mer reprend la sienne dans les baies, dont les carcans de béton ont été recyclés et valorisés !
L'eau coule, pure. La loutre peut à nouveau croiser le cingle plongeur. Les nappes sont pleines. Nous conservons l'eau l'hiver pour en disposer l'été aussi. Les zones humides (marais, tourbières, estuaires, mares communales, etc.) recouvrent leur utilité et ne font plus peur : elles préservent des inondations, captent le Carbone, épurent l'eau, maintiennent les capacités d'approvisionnement, accueillent des chorégraphies de libellules et de demoiselles.
Les écogardes parcourent la région, répondant aux sourires des enfants ou aux questions des élus et des agriculteurs.
Les territoires font face aux changements climatiques : les tempêtes ne couchent plus les forêts ni les logements ; les draches ne font plus de victimes mais viennent caresser les frayères à brochets ;
les canicules ne frappent plus les vieux et les malades,
mais les canopées régionales.

La gestion des forêts se fait sur la base d'une certification régionale plus ambitieuse (prise en compte optimale de la biodiversité, des usages, de l'adaptation au changement climatique) en soutien à la filière bois régionale.
Les villes, les bourgs et les quartiers se sont densifiés, transformés, repensés et reconstruits sur eux-mêmes, diversifiant et créant leurs activités. Villes et villages se sont embellis et feront une large place à la nature, pour participer au concours des villes à biodiversité positive. Ils sont des réservoirs de biodiversité, en se végétalisant (boisement, végétalisation des toitures, des façades…), ils s'adaptent aux chocs climatiques (canicule/grand froid, précipitations abondantes, etc) et purifient l'air.
Les communes libèrent du foncier pour implanter des exploitations maraîchères. Elles adoptent la gestion différenciée et une trame verte et bleue intra-muros.
Les grandes plaines régionales ne sont plus des déserts mais des champs biologiques, dont les sols grouillent d'invertébrés et recouvrent donc leur potentiel de production (l'agriculture biologique représente 15% des surfaces agricoles, les exploitations se sont diversifiées par l'agroforesterie, la polyculture-élevage).

Pour parvenir à cette renaissance, à partir des règlementations et outils déjà mis en place par les Verts dans la Région, nous créerons les outils ci-après.

Agence régionale du foncier

La Région s'engagera à être un opérateur foncier majeur, même si elle n'a aucune compétence réglementaire. Elle s'engagera donc fortement dans des partenariats avec l'ensemble des acteurs via cette agence pour coordonner les acquisitions, les échanges amiables et la destination des terres en fonction des priorités régionales : installation des jeunes agriculteurs, agriculture biologique, Amap, forêt, trame verte et bleue, etc.
Une aide financière sera accordée aux propriétaires qui choisissent de convertir l'usage de leur foncier en faveur de l'agriculture bio, de la trame verte et bleue et d'écoquartiers.
En lien avec les organismes compétents, cette agence assurera la dépollution des sites et sols en partageant son expertise scientifique avec l'agence régionale de la mer qui travaillera aux mêmes objectifs dans son secteur.

Agence régionale de la mer, la maison du détroit

Un espace de concertation et de pilotage permanent réunira les acteurs concernés par l'environnement et le développement du détroit du Pas-de-Calais. Elle comptera parmi ses membres aussi bien les grands ports maritimes, les pêcheurs, les industriels, les collectivités territoriales que les associations de défense de l'environnement.

Elle sera chargée de veiller à la protection de l'environnement maritime tout en permettant un développement économique et territorial durable.

Éco-conditionnalité

Chaque subvention sera instruite en fonction de l'impact biodiversitaire attendu, ici ou ailleurs. En matière d'agriculture, l'agroforesterie et le bio seront ainsi favorisés.

Verdir la ville

Afin de favoriser l'émergence de bâtiments à biodiversité positive, le référentiel de construction HQE (Haute qualité environnementale) se dote d'une 15ème cible : la biodiversité. Un pourcentage de biodiversité est rendu obligatoire dans les opérations d'urbanisme.

On lira le détail de la transformation écologique de l'agriculture dans la priorité 1, axe 3, page 8.

GRANDS PROJETS RÉGIONAUX : LA FIN DE LA DÉMESURE

Le projet Calais 2015 deviendra Calais « écoport »

L'extension prévue du port de Calais est un projet pharaonique qui prévoit un nouveau bassin d'une superficie de 130 hectares délimité par une digue de 2,5 kilomètres et demi de longueur !
En l'état, les dommages causés aux espaces particulièrement sensibles du littoral, sur terre et en mer seront majeurs. Ce projet basé sur le mirage d'une croissance infinie du trafic marchandises et passagers tourne le dos au XXIe siècle qui sera celui des circuits courts et de la relocalisation des échanges. Pour l'indispensable rénovation du port de Calais au développement de notre région, Europe Écologie portera l'objectif d'un écoport : développement de la desserte ferroviaire fret et passagers, création d'éco-activités de la zone industrialo-portuaire, rééquilibrage de l'activité maritime au profit du cabotage, de la pêche, du tourisme et de la plaisance.

Terminal méthanier, terminus effet de serre

Le projet de terminal méthanier sur le site du Clipon, à Dunkerque, va totalement à l'encontre des objectifs de réduction des GES. Les prévisions de consommation sur lesquelles il se base sont erronées. Sa conception entre directement en concurrence avec le développement de filière énergies renouvelables et économies d'énergie, pourtant nettement plus pourvoyeuses d'emplois. Ce projet du XXe siècle doit être arrêté.

Flamoval, un projet à recycler

Autre projet du siècle passé : l'incinérateur Flamoval. Riverains, associations, agriculteurs, entreprises se battent contre ce projet qui met en danger la santé et l'emploi (Bonduelle a annoncé son départ en cas de construction), tout en générant toujours plus de gaz à effet de serre. Aucune solution alternative à cet équipement surdimensionné n'a été étudiée. Á la différence de tous les autres partis, nous nous sommes toujours battus contre Flamoval et, à la Région, nous continuerons de soutenir les solutions alternatives.

PRIORITÉ N°3
Prendre soin de nous

Dans la perspective d'une transformation écologique de notre région, la connaissance devient le moteur d'une croissance de biens immatériels. L'éducation, la recherche, la formation, l'art et la culture sont les ressources nouvelles, durables et renouvelables d'un développement collectif et individuel.
Nous voulons que chacun et chacune, quelle que soit son origine sociale et ses pratiques culturelles, puisse construire en toute dignité son autonomie.
Les lieux de formation et d'éducation doivent être non seulement des espaces de savoir adaptés à toutes les populations du Nord-Pas-de-Calais, mais aussi des espaces d'échanges et de débats pour permettre à tous d'accéder à la compréhension du monde.
Le travail scientifique doit devenir le moteur d'une transformation écologique, et donc responsable, de la société.

Parce qu'avoir un regard sur le monde, c'est déjà avoir le moyen de le changer, nous n'aurons de cesse d'encourager dans les lycées, les universités, les théâtres, les rues et les quartiers, des temps et des lieux pour écouter, raconter, représenter nos histoires originales, nos points de vue divergents, nos intérêts particuliers, nos conflits ouverts ou latents. Ainsi nos institutions deviendront-elles les espaces d'un nouveau désir d'être, individuellement et tous ensemble.
Enfin, par prendre soin de nous, il faut évidemment entendre prendre soin de nous tous et nous toutes, sédentaires ou de passage, Français ou pas. Nous ne concevons pas une conversion écologique qui se ferait en vase clos, déconnectée du monde, elle n'aurait pas de sens. Nous voulons une Région solidaire et hospitalière.

AXE 1

Construire une démocratie régionale renouvelée

A l'exception de la dernière élection présidentielle, le taux de participation aux différents scrutins électoraux, et en particulier celui des classes populaires, ne cessent de chuter. Dans le même temps, l'individualisme, le repli sur soi ou son groupe, le désintérêt pour le collectif ou la tentation de la haine de l'autre n'ont cessé de prospérer. Notre démocratie est en panne.

La perte d'influence des élu-e-s sur la marche du monde semble bien être la principale cause de ce divorce entre politiques et citoyens. L'économie et les entreprises représentent aujourd'hui le vrai siège du pouvoir. Face aux délocalisations et à la montée du chômage, les gouvernements et les politiques apparaissent bien impuissants, confessant parfois même « avoir tout essayé ».
Les gesticulations pour *« aller chercher la croissance avec les dents »* ont aussi montré leur limites.

La proposition d'Europe Écologie pour renouveler la démocratie régionale repose sur deux aspects. Nous avons d'abord une vision claire du changement qui doit advenir pour répondre aux crises sociales, environnementales et climatiques qui nous menacent. La transformation écologique de l'économie suppose de redonner le primat au politique sur l'économique. Le politique redevient chef d'orchestre.

Notre deuxième spécificité repose dans la manière dont doivent être construites et menées ces politiques de changement. À la différence de tous les autres partis, pour nous, être élu-e ne signifie pas avoir reçu mandat pour « faire » sans associer les citoyens et citoyennes, ou alors pour se contenter de les consulter sans véritable pouvoir d'influence.

Il faut changer la façon de construire et mener les politiques publiques. Les Verts ont expérimenté depuis longtemps les formes concrètes de la démocratie participative.

Sans retirer à l'élu-e ni sa légitimité ni son rôle d'impulsion, nos propositions remettent les citoyen-ne-s en position de co-constructeur et d'évaluateur permanent des politiques publiques. Le Conseil régional est la collectivité territoriale la plus récente dans l'histoire de la décentralisation, elle est aussi la plus moderne dans son mode de scrutin (proportionnel) et la plus cohérente en terme d'échelle géographique et politique, puisque c'est l'échelon d'équilibre entre l'Europe et la commune. La Région est donc pour nous le territoire pertinent pour penser et mettre en oeuvre un renouveau de la démocratie.

PROPOSITION 1

→ Démocratie participative, mode d'emploi

Élu sur un programme validé par une majorité d'électeurs, l'exécutif indique la direction et les politiques à mener. Ainsi, la réduction par quatre de nos émissions de gaz à effet de serre en se passant du nucléaire, l'autosuffisance alimentaire de la Région par le développement d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement, la défense des droits de l'Homme à partir de la situation des réfugiés politiques, économiques et climatiques ou la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle pour tous et toutes basée sur l'épanouissement et l'autonomie des individu-e-s font-elles partie de nos priorités.
Mais pour mettre en musique ces objectifs, comme toutes les politiques structurantes du Conseil régional, le processus doit commencer par une large phase de débat et d'élaboration, afin d'exprimer les contradictions, d'élever le niveau de cohésion et de consensus régional sur ce que l'on peut et doit réaliser ensemble. Organisée selon une méthodologie lisible et exigeante, cette phase d'élaboration rassemblera l'ensemble des acteurs concernés. Il s'agit de consolider une "économie de la connaissance" sur des questions essentielles à notre avenir commun.
À partir de la conclusion de ces travaux, organisée sous forme de propositions, l'exécutif régional élabore une politique publique qu'il soumet au vote de l'assemblée et met en œuvre.
Partie intégrante de cette politique, un processus d'évaluation et de suivi est mis en place. Acteurs, citoyens, usagers sont chargés d'émettre des avis sur la qualité de la mise en œuvre et l'efficacité des politiques.

PROPOSITION 2

→ Création d'une instance régionale du débat public

Le Conseil régional mettra en place une instance indépendante gérée sous une forme paritaire en lien avec le Conseil économique et social régional. Son unique objet sera de penser les meilleures conditions d'organisation des débats publics de la Région et de mettre en œuvre la rencontre de paroles collectives et individuelles. Elle sera l'outil de la démocratie participative du Conseil régional. Cette instance dotée de véritables moyens, veillera aux méthodes, à l'organisation et à l'animation du débat.
Elle pourra proposer différentes formes de processus de débats (ateliers scénarios, conférences de consensus, forum citoyens, ...), et proposer une stratégie de communication.

PROPOSITION 3

→ Permettre au citoyen de débattre et d'intervenir sur les politiques régionales

Des budgets participatifs sous forme de fonds dédiés. Pour permettre aux associations, habitants, collectifs de se former et d'établir des avis propres, la Région met en place des fonds dédiés dont la gestion peut être déléguée ou partagée avec

les organisations de la société civile. Ces fonds sont conçus sur le modèle du FPH (Fonds de participation des habitants), du FLIP (Fonds locaux d'initiatives de pays) ou du FRIS (Fonds régional à l'innovation sociale). Cette stratégie des budgets participatifs constitue une alternative à la logique des grands projets finançant les grands acteurs.
Dans le même ordre d'idée, les budgets participatifs seront généralisés dans les lycées. La communauté éducative (élèves, enseignants, personnels et direction) organisera leur répartition selon une méthode validée par la Région. Ces fonds pourront atteindre 100 000 euros.

La consolidation d'espaces d'échange de savoirs citoyens.
Différentes formes d'espaces de débats citoyens tels que les café-philo ou café-citoyen, les cycles de conférences-débats, les séminaires, les universités populaires, les villages solidaires sont expérimentées dans la Région.

Appui au secteur associatif.
Le Conseil régional, au-delà de ses compétences propres, doit aussi encourager l'initiative citoyenne au travers du mouvement associatif, à l'instar du travail engagé autour de la charte de la vie associative.
Une simplification des procédures administratives et l'accompagnement des porteurs de projets doit être au cœur de la mission de service public de la Région (subventions de fonctionnement aux associations pour aider à leur constitution même et à la définition autonome de leurs futurs projets).
Nous proposons de reconnaître le bénévolat associatif en le prenant en compte dans les budgets comme co-financement pour déterminer les subventions à octroyer.
Nous installerons une autorité de recours accessible aux citoyens et aux acteurs favorisant la transparence, la médiation sur la mise en œuvre des politiques régionales.

PROPOSITION 4

→ L'élu, le fonctionnaire et le citoyen

L'élu ne représente pas à lui seul l'intérêt général et n'est pas celui qui doit avoir réponse à tout ; le fonctionnaire n'est pas qu'un serviteur de la collectivité qui l'emploie, le citoyen n'est pas qu'un électeur.
Les techniciens de l'administration régionale doivent pouvoir s'exprimer lors de l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques.
Nous proposons dans la première année du mandat un audit participatif visant à améliorer l'organisation collective et l'articulation avec les élus.

Une charte du citoyen régional.
Même si bien évidemment le Conseil régional n'a pas capacité à légiférer, il importe de raisonner en terme de construction des droits du citoyen régional. La Région Nord-Pas-de-Calais rendra explicite ces droits (information et transparence, recours, participation et évaluation). Ils seront précisés dans une charte.
Elle installera une autorité indépendante de vigilance et de recours.

AXE 2
L'éducation n'est pas une marchandise

Les lycées doivent devenir des maisons des savoirs, de la culture et de la citoyenneté. Le contenu des programmes est une compétence de l'Éducation nationale, mais les conditions matérielles d'enseignement relèvent depuis 1986 des compétences de la Région. Elle y consacre un quart de son budget. Sur le principe que l'on s'épanouit mieux dans une maison plus saine, plus sûre et plus accueillante, les Verts ont construit les deux premiers lycées haute qualité environnementale (HQE) de France à Calais et Caudry en 1997 et veillé à sa généralisation ensuite, de Somain à Condé et de Bully à Tourcoing.
Avant l'interdiction de l'amiante en 1997, les Verts se sont battus pour commencer le désamiantage et la mise en sécurité des lycées dès 1993.
Aujourd'hui, alors que les élèves de la région accèdent encore plus difficilement au baccalauréat, et donc à l'enseignement supérieur, que le reste des Français (-3 points), alors que 8 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans solution, nous, candidats et militants d'Europe Écologie pensons que la Région doit à nouveau être force de proposition et d'action.
Face à la dérégulation, à la mise en concurrence marchande, au recul des postes et des moyens planifiés par le gouvernement, et alors que le plan de modernisation des lycées a été délaissé, nous consacrerons 100 millions d'euros à une réorganisation de fond des établissements. À partir du bilan du lycée HQE, nous inventerons un lycée toujours plus agréable à vivre pour permettre l'émancipation, l'égalité des droits, l'organisation collective et la prise de conscience environnementale : un lycée de haute qualité pédagogique et sociale.
Nous remettrons le jeune citoyen au centre des enjeux éducatifs, face à l'utilitarisme immédiat de l'emploi.
Nous donnerons à chacune et chacun la possibilité de prendre une place digne et reconnue dans la société, privilégiant la coopération à la compétition.

PROPOSITION 1

→ Un médiateur-animateur de la vie lycéenne par établissement

Nous créerons au sein des membres de la communauté éducative dépendant de la Région, les personnels TOS, une nouvelle fonction : médiateur-animateur de la vie lycéenne. Cette personne, présente dans chaque lycée et centre de formation d'apprentis, aura pour mission, en harmonie avec les enseignants, la direction et le reste des personnels, de favoriser la citoyenneté, l'ouverture du lycée sur la société et l'initiation de projets collectifs et individuels. Elle animera les discussions et le processus de décision autour de la mise en œuvre du budget participatif, attribué par la Région. Le rôle éducatif des personnels TOS sera valorisé et organisé.

Nous encouragerons le dialogue entre les différents partenaires de l'éducation,

notamment entre l'école et la famille dans des temps de rencontre qui dépassent la réunion de parents et qui constitue une véritable aide à la parentalité.

PROPOSITION 2

→ Le droit à l'orientation, la reconnaissance des talents

En matière d'orientation, le Conseil régional agit ponctuellement par des forums ou des salons, nous proposons de renforcer ces actions par la mise en place d'une orientation plus active qui bouscule la hiérarchie actuelle entre matières académiques dites nobles et les pratiques professionnelles dévalorisées. Des rencontres avec des professionnels seront organisées dans tous les lycées, tout au long de l'année.

Le lycée doit reconnaître la diversité, notamment celle des savoir-être et des savoir-faire, les langues et cultures minoritaires, les capacités manuelles et d'initiative, les engagements associatifs des élèves. Pour encourager cette autre conception de la réussite, nous établirons un palmarès des lycées basé sur des indicateurs de développement humain et écologique (non violence, instances participatives, projets innovants, implication et mutualisation des équipements dans la cité) et non plus par un pourcentage de réussite au bac.
Nous réorganiserons le système des bourses régionales en priorisant la prévention du décrochage scolaire, nous concentrerons les moyens financiers en faveur des personnes qui en ont davantage besoin.
L'accès à l'enseignement supérieur par l'apprentissage pour les cursus professionnalisants sera soutenu.

PROPOSITION 3

→ Des lycées et CFA ouverts

Les établissements seront ouverts à la société et à la culture. Le centre de documentation et d'information ou la salle de sports seront accessibles dans la journée aux lycéens et apprentis et ouvriront leurs portes en soirée, en fin de semaine ou pendant les vacances scolaires aux citoyens et citoyennes. Chaque lycée disposera d'un lieu de travail artistique, citoyen ou sportif qui accueillera des artistes ou des associations d'éducation populaire. Ceux-ci animeront des ateliers et développeront avec les élèves un projet de création, notamment artistique.

Nous améliorerons l'accessibilité (transports scolaires et publics) en menant une réflexion sur les besoins d'hébergement et en favorisant les compensations du handicap. Les cantines serviront de la nourriture biologique.

Des lycées de haute qualité pédagogique et sociale

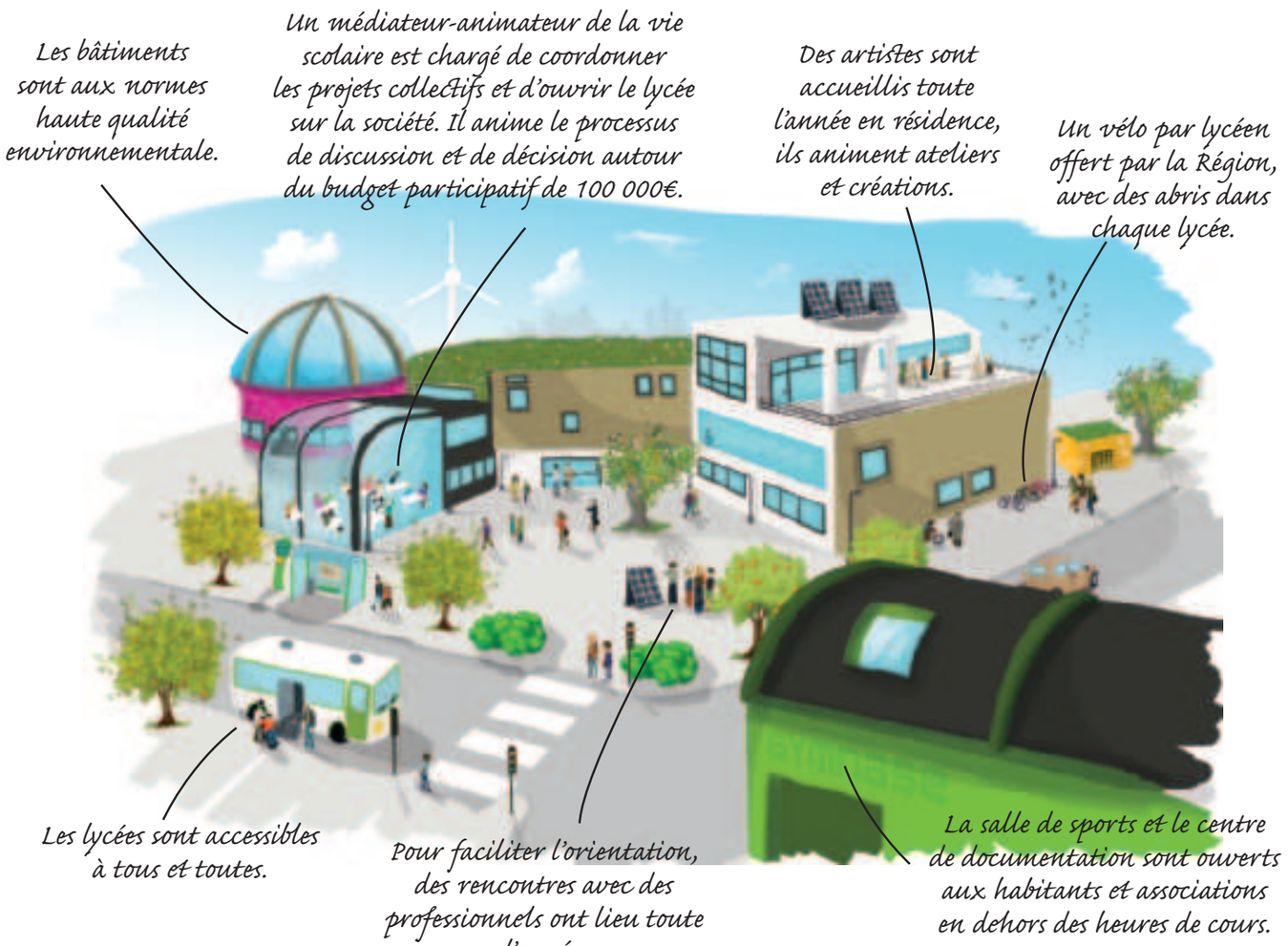

PROPOSITION 4

→ Un vélo pour chaque lycéen

Un lycéen à vélo, c'est une action de santé publique, c'est de nouvelles habitudes de déplacements et c'est un acte concret pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi la Région dotera chaque lycéen scolarisé d'un vélo pour qu'il puisse se déplacer plus facilement. Elle interviendra pour que tous les lycées s'équipent de bornes de stationnement pour vélo.

AXE 3

Gagner sa vie à la changer

La formation permanente est le premier budget régional avec 239 millions d'euros, 257 organismes de formation et plus de 2 000 actions de formation déclinées en 92 600 places.
Cependant 77% de ces actions de formation ont pour objectif la certification professionnelle ou l'adaptation professionnelle des personnes.
Même si l'insertion professionnelle doit rester un objectif essentiel, formation signifie aussi pour nous émancipation et autonomie de l'individu, une dimension qui ne se réduit évidemment pas à son « employabilité ». L'humain n'est pas une marchandise.
Dans la dynamique de conversion écologique, le Conseil régional doit remettre les principes de l'éducation permanente au cœur des dispositifs de formation. C'est un nouveau regard qui est porté sur l'idée même de formation, non plus comme la réparation d'un accident professionnel mais comme de nombreuses étapes d'enrichissement et de développement à tous les âges de la vie. Chacun doit avoir accès à une formation professionnelle qualifiante mais aussi à des formations d'accès à la culture, aux savoirs généraux et de découverte des enjeux sociaux économiques.

PROPOSITION 1

→ Un Service public régional de la formation ouvert à l'innovation

Pour lutter contre la marchandisation de la formation, les Verts ont soutenu la création d'un Service public régional de formation permanente et professionnelle, voté par la Région en décembre 2009. Ce service doit construire ses programmes en étroite collaboration avec les organismes de formation, d'apprentissage et les usagers. Ce service public favorisera l'innovation pédagogique et permettra la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur tous les territoires.

PROPOSITION 2

→ Priorité à la conversion écologique de l'économie

Depuis 2008, la Région est dotée d'un pacte régional de continuité professionnelle visant à former les salariés afin d'anticiper les mutations techniques et économiques.
En cohérence avec nos priorités de transformation écologique de l'économie, nous renforcerons les formations nécessaires aux secteurs qui doivent se reconvertir ou se développer : le bâtiment avec l'éco-construction et l'éco-rénovation, les industries de production d'énergies nouvelles (éoliennes, fabrication et installation du photovoltaïque), l'agriculture biologique, l'ingénierie écologique, les services à la personne, avec en particulier le défi du vieillissement de la population.

Se former et s'épanouir en toute sécurité

1985
A 17 ans, Jonathan obtient un BEP vente au lycée professionnel Pablo Neruda de Wattrelos.

De **1992 à 1997,** *après deux contrats emploi solidarité, il alterne intérim et ANPE.*

1998 *Jonathan est embauché chez Brico Maison à Roubaix en CDI et il se marie.*

2008 *Dix ans chez Brico Maison, Jonathan trouve son boulot routinier et aimerait consacrer du temps à ses enfants et à sa maman âgée. Son employeur, lui, veut orienter l'entreprise vers le marché des éco-matériaux.*

PROPOSITION 3

→ Pour une éducation permanente pour tous

Dans le cadre du service public régional de formation, nous proposerons aux partenaires sociaux l'idée d'un passeport-éducation à toutes les étapes de la vie. La Région renforcera également son soutien aux formations qui permettent l'émancipation et l'épanouissement des personnes : apprentissage des langues étrangères, cours de dessins et beaux-arts, accès à la culture, aux techniques artisanales, à l'éducation à l'image, etc.

PROPOSITION 4

→ Lire, écrire… Participer

Compte tenu du taux important d'illettrisme dans le Nord-Pas-de Calais (15% de la population), la lutte contre l'illettrisme sera soutenue. Nous développerons également l'enseignement du français et des savoirs fondamentaux afin de faciliter l'accès aux droits et à l'autonomie sociale et professionnelle pour tous les habitants de notre région qui en ont besoin.

AXE 4
Améliorer les conditions d'étude à l'université

Avec 130 000 étudiants, le Nord-Pas-de-Calais est la deuxième région étudiante après l'île-de-France. Cependant, dans notre région, le taux des étudiants boursiers est très au-dessus de la moyenne nationale. Les logements étudiants sont trop peu nombreux et souvent vétustes. Du coup, certains étudiants se tournent vers le logement privé et sont obligés de recourir à un job étudiant pour payer le loyer souvent élevé. D'autres restent chez leur parents, perdent beaucoup de temps dans les transports et étudient dans de mauvaises conditions. Job étudiant et temps dans les transports font partie des facteurs qui n'encouragent pas aux études longues. De fait, en Nord-Pas-de-Calais plus qu'ailleurs, le niveau d'étude moyen est inférieur au reste des régions françaises. Il faut donc prendre à bras le corps la question du logement qui est le premier facteur de précarité étudiante. Il faut aussi, même si les universités ne relèvent pas des compétences directes de la Région, améliorer les conditions d'accueil des étudiants afin que l'université redevienne pour toutes et tous un lieu d'ouverture sur le monde, d'émancipation et de construction intellectuelle.

PROPOSITION 1

→ Lutter contre la précarité étudiante

Le Conseil régional impulsera une nouvelle dynamique avec les collectivités locales pour répondre concrètement aux problèmes de logement des étudiants. Nous interviendrons sur le plan campus pour que la rénovation des logements étudiants soit écologique et n'entraîne pas d'augmentation de loyers. La Région abondera les fonds des universités et du Crous pour les étudiants en difficulté et à l'instar de ce qu'elle a fait pour les apprentis, elle renforcera les dispositifs d'accès à la prévention et aux soins.

2010 : *Europe Ecologie remporte les élections régionales*

2012 *La Région lance l'expérimentation « Gagner sa vie à la changer ». Jonathan choisit de bénéficier d'un congé d'utilité sociale d'un an avec maintien de son salaire pour s'occuper de sa mère et suivre une formation sur les éco-matériaux. Il est remplacé à Brico Maison par Mohamed, 26 ans, au chômage depuis trois ans.*

2013 *Retour chez Brico Maison. Jonathan intègre la nouvelle équipe spécialisée sur les éco-matériaux. Mohamed, qui a dynamisé les ventes, est définitivement embauché. La Région obtient de l'Etat la généralisation de ce nouveau droit à congé d'utilité sociale.*

PROPOSITION 2

→ Rénover les bâtiments

Un investissement de 110 millions d'euros dans la rénovation des bâtiments permettra à la Région d'imposer des contraintes environnementales, énergétiques et sociales qui feront de ce chantier un lieu d'expérimentation pour la construction-rénovation et de formation aux nouvelles techniques mises en œuvre. Pour lutter contre les inégalités insoutenables entre établissements et filières de formation, la Région s'impliquera dans le pilotage du financement para-public de l'enseignement (la taxe d'apprentissage et les crédits d'impôt). Elle appliquera une contractualisation sur la base de cahiers des charges éducatifs, sociaux et écologiques débattues publiquement.
Des « Learning Centers » continueront à être développés. En plus des fonctions traditionnelles d'une bibliothèque universitaire, ces lieux nouveaux permettent l'accès aux savoirs pour tous grâce aux technologies de l'information et de la communication.

PROPOSITION 3

→ Orienter la recherche vers la conversion écologique

Les étudiants et les chercheurs seront impliqués et intéressés au développement d'une nouvelle économie de la connaissance autour des biens communs et de la conversion écologique. Dans le domaine de la recherche, les projets financés seront innovants et soumis à des critères croisés qui prennent en compte l'éthique, l'économie et l'environnement. Cette dynamique permettra l'apparition de jeunes équipes ou de nouveaux projets qui n'entrent pas dans le cadre de la politique nationale de la recherche. Nous serons attentifs à ce que la recherche reste un lieu d'expertise, indépendant des intérêts économiques de court terme.

PROPOSITION 4

→ Anticiper les effets pervers de la loi LRU

La loi LRU (relative aux libertés et responsabilités des universités) porte en elle la mise en concurrence des universités. Les 3 universités métropolitaines ont été retenues dans le cadre du plan campus et ont obtenu des fonds importants sur un laps de temps restreint. Elles entrent ainsi dans le clan national des quelques universités labellisées « campus d'excellence » et deviennent des pôles nationaux en matière de recherche et d'enseignements.
Cette bonne nouvelle ne doit pas accentuer la compétition et la concurrence en oubliant notamment les autres universités de la région : Valenciennes, Artois, Hainaut Cambrésis, Littoral Côte d'Opale etc. Le Conseil régional mettra en oeuvre une politique de cohésion territoriale.

AXE 5

Histoire de vivre ensemble, la culture dans tous ses états

« Raconter des histoires, loin de n'être qu'une activité anecdotique réservée au loisir, est au cœur même de la structuration des sociétés, dans la mesure où elles reposent avant tout sur le partage de valeurs culturelles communes »

Bernard Victorri

15 fabriques d'art et de culture : ple

Résidence de 9 mois de la compagnie Circus Poireaux, répétition du spectacle avec le comité de quartier.

Malgré l'engagement de la Région dans le domaine culturel, on constate toujours de grandes inégalités dans l'accès aux arts et à la culture entre les territoires, les habitants et en fonction des pratiques artistiques. Nous voulons que l'art et la culture permettent à chacun de s'interroger sur le monde et sur sa place dans la cité. Nous voulons inventer des lieux et des moments pour écouter, raconter et représenter les récits réels ou imaginés du vivre ensemble.
Nous encouragerons dans les lycées, les théâtres, les universités, les rues et les quartiers, des temps et des lieux pour écouter, raconter, représenter nos histoires originales, nos points de vue divergents, nos intérêts particuliers. La culture doit être le récit partagé de notre vie commune, elle nous rassemble dans l'échange pacifié de nos existences singulières. Á l'inverse de la marchandisation rampante, nous voulons que le travail de création et l'action culturelle ne soient plus renvoyés à une prestation de service ou un commerce de divertissement mais qu'ils soient les moteurs de la pensée, la nourriture de l'esprit.
Nous favoriserons l'émergence d'un tiers secteur culturel basé sur les principes de l'économie sociale et solidaire dont le but sera de faciliter les initiatives individuelles, associatives et collectives pour la création et la diffusion des œuvres, par la mise en place de nouveaux espaces publics partagés et autogérés.

PROPOSITION 1

→ 15 fabriques d'art et de culture

Au regard de la concentration toujours forte des moyens et des équipements dans la métropole lilloise, la question doit être posée de la présence concrète d'artistes au contact direct de la cité et de ses citoyens dans chaque agglomération, dans chaque ville, dans chaque quartier. En plus des principales institutions culturelles

in d'histoires à vivre

« Dépasser le féminisme », les lundis des débats animés par l'université populaire.

Cours du soir de dessin, thème de l'année : portrait de famille.

et théâtres existants, nous proposons la création ou la reconnaissance de 15 lieux pluridisciplinaires, coopératifs et partagés. Ce seront des lieux ouverts, outil du dialogue culturel, qui assureront au citoyen la possibilité d'être producteur de culture et pas simplement destinataire passif.
Ces lieux, cogérés par des artistes, pourront accueillir du théâtre, de la musique, du cirque, de la danse, des marionnettes et les nouvelles pratiques artistiques comme le slam, les danses urbaines ou les arts de la rue. Ces nouveaux lieux d'arts et de culture seront mis en œuvre par des contrats de projet avec des villes ou des communauté de communes.

PROPOSITION 2

→ Le temps de la création

Face à une logique événementielle et/ou de consommation culturelle, nous continuerons à défendre les conventionnements dans la durée avec les équipes artistiques et les territoires afin de construire des fidélités, des habitudes culturelles et des pratiques artistiques partagées avec les habitant. Nous proposerons le conventionnement d'une centaine d'artistes ou équipes artistiques.
Nous demanderons aux établissements culturels subventionnés de prendre en compte le nécessaire développement de la création en s'associant à trois artistes ou équipes artistiques.
Enfin, la Région doit reconnaître la diversité croissante des esthétiques par la mise en place de dispositifs ciblés sur le soutien aux disciplines nouvelles.

PROPOSITION 3

→ La culture actrice de la conversion écologique

Musée régional d'histoire naturelle. Nous proposerons la mise en œuvre d'un musée régional d'Histoire Naturelle comme un élément de réponse et d'animation au débat culture /nature, rapprochant ainsi les scientifiques, les artistes et les citoyens dans une vision commune du monde.

Agenda 21. Nous inciterons de même les structures culturelles et les festivals à se doter d'un plan de développement durable et solidaire.

Cinéma et télé. Dans une région marquée par un très fort taux de multiplexes, la Région doit poursuivre son appui aux salles de proximité : aides financières pour la transition vers la projection numérique, soutien à l'action culturelle (ateliers, rencontres, éducation à l'image). Le soutien régional à la télévision régionale Weo doit se traduire sur la chaîne par l'expression citoyenne, des logiques d'expérimentation et des formes documentaires singulières.

PROPOSITION 4

→ Internet : un accès de qualité pour tous

Nous encouragerons la création numérique pour transformer les relations classiques de producteurs à consommateurs. Pour réduire la fracture numérique, nous développerons le très haut débit (fibre optique) sur les territoires qui en ont besoin.
Nous favoriserons l'utilisation de plate-formes collaboratives et des lieux où les plus jeunes, grandis avec Internet, transmettent leur connaissance de la toile aux plus âgés (réseau des cybercentres à développer avec les municipalités, associations, centre sociaux).
Le Conseil régional fera le choix des logiciels libres pour son équipement informatique à l'horizon 2015. Ce choix assurera l'indépendance de l'institution face à des entreprises privées et la pérennité des données produites.

AXE 6

Face à l'Europe forteresse, une région hospitalière

La place de l'autre, c'est indissolublement celle qu'on lui reconnaît dans l'imaginaire, dans le symbolique, dans le langage et celle qu'on lui fait. Faire de la place ou laisser une place au dernier arrivant, autour d'une table, dans un bus, dans un train, c'est à la fois le laisser s'approcher de celles et ceux qui occupent déjà la place disponible mais aussi les amener, en se serrant, à se rapprocher les uns des autres.
Ni la fermeture du camp de Sangatte et sa destruction en décembre 2002, ni le démantèlement de la « jungle » de Calais en octobre 2009 n'ont fait disparaître les exilés qui cherchent un refuge vers le Nord après être passés par le territoire d'autres États européens.
Les élus Verts du Conseil régional apportent depuis longtemps une aide concrète aux associations qui soutiennent les migrants. Cette volonté politique forte a permis au fil du temps une évolution positive de l'exécutif régional en faveur des exilés.

PROPOSITION 1

→ Respect de la dignité humaine

Les personnes que l'exil a conduites jusqu'ici doivent se voir garantir le respect des droits élémentaires de la personne humaine. Le Conseil régional prendra une délibération déclarant le Nord-Pas-de-Calais « région européenne d'accueil ».
Nous lancerons un grand débat participatif pour inciter toutes les collectivités, et en particulier les municipalités, à établir une politique de prise en charge sur leur territoire.
La Région assumera politiquement la responsabilité de l'aide et en confiera l'exécution matérielle aux associations locales.

PROPOSITION 2

→ Aide juridique et formation

La Région facilitera la mise en œuvre d'un programme d'aide juridique aux exilés, en s'impliquant dans la formation des bénévoles (financement de formations dispensées par le HCR ou le GISTI, par exemple).
Les associations spécialisées aideront ces demandeurs d'asile à régulariser leur situation administrative.
La Région mettra aussi en place des dispositifs de formation spécifiques à destination des exilés, qu'ils souhaitent ou non demeurer en France.
La Région s'engagera dans la promotion des droits humains, et notamment du droit des étrangers. Elle facilitera l'intervention des associations dans les lycées et les universités.

PROPOSITION 3

→ Les Roms, une autre errance

La France figure parmi les onze pays européens où, selon le rapport 2008 de l'agence européenne des droits fondamentaux, des cas de discriminations, des situations de logements extrêmement précaires et d'expulsions forcées sont signalés. Ces discriminations sont observables dans le Nord-Pas-de-Calais comme dans d'autres régions de France. Notre région solidaire proposera donc un soutien politique et financier aux associations de terrain. Nous proposerons également un meilleur accès aux soins ainsi que des formations professionnelles adaptées et des actions d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme.

AXE 7
Solidaire ici, solidaire là-bas

Crise alimentaire, crise financière, dérèglements climatiques : notre société a du mal à faire face à ces enjeux majeurs. Les écarts se creusent entre des riches encore plus riches et des pauvres toujours plus nombreux. Il y a urgence, plus d'un milliard de personnes dans le monde souffrent de la faim, un milliard deux cent millions n'ont pas accès à l'eau potable. Pourtant, aujourd'hui, l'aide de la France est en forte baisse. L'État français se désengage de l'aide à la santé, à l'agriculture ou à l'éducation dans des pays tels que le Bénin, le Mali ou Madagascar. Notre région ne doit pas suivre ce chemin. Elle doit rester solidaire et renforcer la coopération Nord-Sud. Elle doit continuer à promouvoir la coopération avec un engagement financier fort.

PROPOSITION 1

→ 1% Nord-Sud

Pour maintenir l'engagement du Conseil régional, nous consacrerons 1% du budget de chaque politique à la coopération Nord-Sud, en poursuivant les partenariats avec les régions de coopération au Sénégal, au Mali, au Maroc, à Madagascar, et au Brésil autour de nouveaux modèles de développement durable centrés notamment sur l'agriculture, l'éducation, la valorisation de la biodiversité et l'artisanat. Nous associerons étroitement les acteurs et porteurs de projets du Nord-Pas-de-Calais dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes.

PROPOSITION 2

→ Commerce équitable

Nous renforcerons l'implication des acteurs économiques et des populations régionales en créant de nouvelles coopérations sur des filières de commerce équitable et avec de nouveaux pays. Dans le Nord-Pas-de-Calais comme dans les pays partenaires, cela favorisera le développement de l'agriculture biologique et des énergies renouvelables comme moyen de préserver l'écosystème et de créer des activités utiles et créatrices d'emplois.

PROPOSITION 3

→ Ouverture au Sud

Nous renforcerons la participation des jeunes issus de tous les milieux sociaux, aux programmes de coopération Nord-Sud en s'appuyant sur les organisations présentes dans les quartiers populaires (associations sportives, centres sociaux, etc.).

Transformer l'économie,
Prendre soin de nous,
Restaurer la nature
pour protéger les humains.

Directeur de publication : Jean-François Caron - Conception, rédaction : ruedesarts@free.fr/Pierre Wolf - Illustrations : studiotricot.com/Julie Huguen - Graphisme: studiopoulain.fr - Imprimerie : l'Artésienne - Imprimé sur du papier recyclé

L'écologie Les Verts · Rassemblement Citoyen · Mouvement Ecologiste Indépendant

nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr • 212, rue Gambetta à Lille • 03 20 31 64 56